



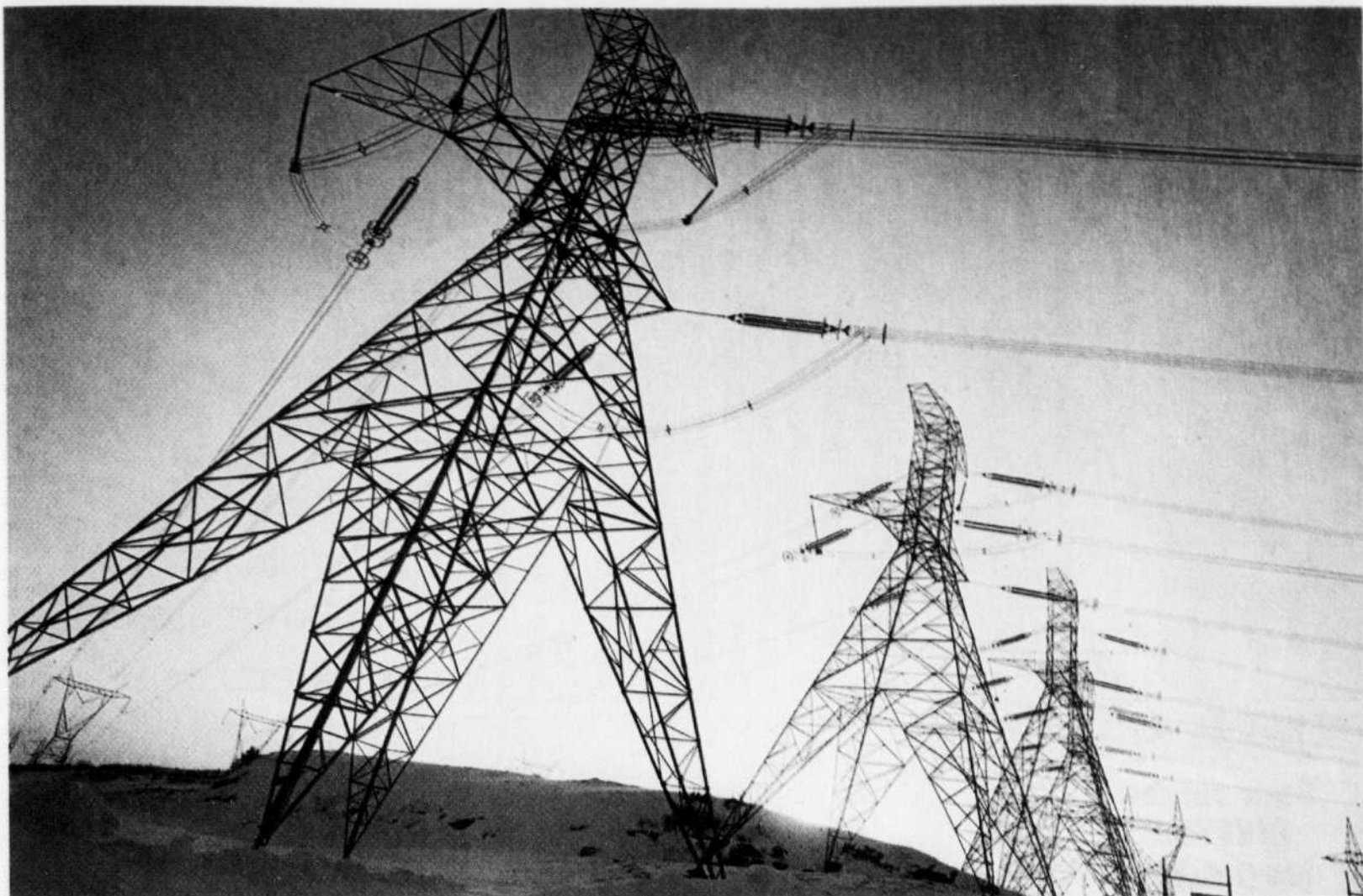
CULTURE

Montréal en lumière inaugure la série Caliente

Page B 10

LE MONDE > La décision suisse d'interdire les minarets sème l'émoi Page B 7

ÉCONOMIE



Selon Nalcor Energy, le Québec a pu empocher environ 22 milliards grâce à l'entente de Churchill Falls, alors que Terre-Neuve-et-Labrador n'a encaissé qu'environ 1 milliard.

Terre-Neuve veut renégocier Churchill Falls

Nalcor Energy, la société d'État de Terre-Neuve-et-Labrador qui chapeaute la production et la transmission de l'électricité dans cette province, demande à Hydro-Québec de renégocier les clauses relatives aux tarifs dans l'entente controversée de 1969 sur le développement du projet hydro-électrique de Churchill Falls.

Dans un communiqué de presse hier, le grand patron de Nalcor Energy, Ed Martin, qui est aussi président de la société Churchill Falls, a indiqué qu'il a envoyé une lettre à son homologue d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, afin «d'établir des bénéfices justes et équitables pour la société Churchill Falls et Hydro-Québec dans l'avenir».

Il explique dans sa lettre que cette entente, qui viendra à échéance en 2041, permet au Québec d'acheter l'électricité du Labrador à une fraction de sa valeur commerciale réelle. Selon lui, cette situation ne permettra virtuellement aucun bénéfice pour la société Churchill Falls responsable du site et ses actionnaires d'ici la fin du contrat dans 32 ans.

Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, s'est déjà beaucoup plaint de cette entente et sa province a déjà contesté les clauses relatives aux prix jusqu'à la Cour suprême du Canada, pour être finalement déboutée.

Selon M. Williams, le Québec a pu empocher environ 22 milliards grâce à cette entente, alors que Terre-Neuve-et-Labrador n'a encaissé qu'environ 1 milliard.

Selon Ed Martin, l'entente, qui viendra à échéance en 2041, permet au Québec d'acheter l'électricité du Labrador à une fraction de sa valeur commerciale réelle

Cette situation s'explique en partie par le fait que l'entente entre les deux provinces n'a pas été conçue pour refléter la fluctuation des prix de l'énergie, permettant au Québec de la vendre plusieurs fois le prix payé.

Ed Martin dit avoir obtenu des avis juridiques indiquant qu'Hydro-Québec pourrait être forcée de renégocier les clauses sur les prix, et laisse à la société d'État québécoise jusqu'au 15 janvier pour répondre.

Énergie N.-B.

Par ailleurs, le chef de l'opposition conservatrice du Nouveau-Brunswick demande au premier ministre du Québec, Jean Charest, de mettre en veilleuse l'entente de principe portant sur l'acquisition d'Énergie Nouveau-Brunswick.

Dans une lettre, David Alward demande à M. Charest de ne pas finaliser l'entente tant qu'il n'y aura pas de référendum sur cette question ou les élections législatives dans la province, en septembre. M. Alward a demandé à plusieurs reprises au premier ministre Shawn Graham d'agir de la même façon.

Le chef conservateur affirme que l'entente est mauvaise pour le Nouveau-Brunswick et n'améliorera pas la situation financière de la province.

Selon l'entente proposée, Hydro-Québec ferait l'acquisition des actifs majeurs d'Énergie Nouveau-Brunswick, incluant les lignes de transmission, pour 4,75 milliards.

La Presse canadienne

Mill Road bonifie son offre pour Cossette

ALEXANDRE SHIELDS

Les enchères poursuivent leur ascension dans la lutte sans merci pour le rachat de Cossette. Talonnée par le Groupe Cosmos, qui n'a toujours pas jeté l'éponge, la firme américaine Mill Road Capital a décidé de bonifier son offre, qui est passée hier de 7,87 \$ à 8,10 \$ l'action. Une décision qui a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'agence.

Cette nouvelle offre, a fait valoir Cossette, «représente une prime d'environ 150 % par rapport au cours des actions de 3,25 \$ le 17 juillet 2009», soit le dernier jour de Bourse avant l'annonce par Cosmos de sa proposition non sollicitée visant l'acquisition de l'entreprise au prix de 4,95 \$ l'action, présentée le 20 juillet.

On a également durci les conditions qui permettraient à une autre offre d'être considérée comme supérieure, puisque la définition de celle-ci prévue dans la convention de regroupement modifiée prévoit dorénavant une condition de dépôt minimale des deux tiers. Et les frais de résiliation passent de 3,25 à 4,5 millions.

«Nous sommes très satisfaits de la hausse de la contrepartie aux termes de l'opération avec Mill Road. Le conseil d'administration et son comité spécial demeurent engagés à maximiser la valeur pour les actionnaires tout en agissant dans le meilleur intérêt de Cossette», a déclaré Jean Lavigne, président du comité spécial du conseil d'administration de l'agence, par voie de communiqué.

Le conseil a donc décidé «à l'unanimité» de recommander aux actionnaires de Cossette de voter en faveur de l'opération modifiée avec Mill Road. Il a en outre réitéré sa recommandation voulant que les actionnaires rejettent l'offre annoncée par Cosmos le 17 novembre, au prix de 7,87 \$ l'action. L'opération avec Mill Road, qui attribue une valeur de près de 135,4 millions de dollars à l'entreprise, doit maintenant recevoir l'approbation des actionnaires, qui se prononceront le 18 décembre.

Au tour de Cosmos?

Avec cette offre bonifiée sur la table, les choses se corsent pour le Groupe Cosmos, dirigé par François Duffar, ex-vice-président et ex-président de l'agence, et Georges Morin, ex-vice-président principal. En annonçant récemment qu'il égalait l'offre de Mill Road, il avait insisté sur la possibilité d'aller jusqu'à 8,10 \$, mais il voulait d'abord avoir

VOIR PAGE B 4: COSSETTE

Norboung: Northern Trust blâme l'AMF

FRANÇOIS DESJARDINS

Ceux qui ont perdu de l'argent dans le scandale Norbourg auraient tort de blâmer le gardien de valeurs, où reposait leur argent. Il faudrait plutôt s'en prendre à l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui n'a pas su évaluer le danger potentiel que représentait Vincent Lacroix en cumulant plusieurs rôles importants au sein de ses entreprises.

Voilà l'essentiel d'un rapport d'expertise commandé par le gardien de valeurs, Northern Trust (NT), déposé en Cour supérieure du Québec dans le cadre de sa défense face au recours collectif mis sur pied par les épargnants floués.

Depuis l'éclatement du scandale en août 2005, les victimes allèguent que les ponctions de 115 millions effectuées par M. Lacroix dans les fonds communs de ses clients auraient dû déclencher le système d'alarme de Northern Trust. Elles soutiennent, par exemple, que les demandes de M. Lacroix de transférer l'argent dans les comptes de Norbourg plutôt que dans des comptes en fidéjussur auraient dû susciter des questions.

A 137 reprises, M. Lacroix a demandé à NT de renvoyer de l'argent chez Norbourg. Ces

VOIR PAGE B 4: NORBOURG

CRISE À DUBAÏ

Lundi noir pour les Bourses émiraties

ALI KHALIL

Dubaï — Les Bourses de Dubaï et d'Abou Dhabi ont connu un lundi noir, signe de la perte de confiance des investisseurs au premier jour de cotations depuis l'annonce des difficultés financières d'un des fleurons de Dubaï, dont le gouvernement s'est dissocié.

Dubaï, l'indice DFM a clôturé à 1940,36 points, perdant 150,80 points, soit 7,3 %, pendant la séance. La Bourse d'Abou Dhabi a fini plus dans le rouge encore, à 2668,03 points, soit une baisse de 241,93 points (8,3 %).

Cette chute est liée à l'annonce le 25 novembre par les autorités de Dubaï de leur intention de demander un moratoire de six mois sur la dette de son conglomérat Dubai World qui contrôle le géant immobilier Nakheel. Ce moratoire concerne le paiement, prévu le 14 décembre, de 3,5 milliards de dollars d'obligations islamiques par Nakheel.

Le gouvernement de Dubaï a cependant dit ne pas garantir la dette de son conglomérat. «Il est vrai que le gouvernement est le propriétaire [de Dubai World]. Mais comme la firme a plusieurs activités exposées à tous genres de risques, la décision avait été prise dès sa création qu'elle ne serait pas garantie par le gouvernement», a dit le directeur du département financier de Dubaï, Abdel Rahman al-Saleh.

Désormais, a-t-il ajouté, «il revient aux créanciers d'assumer une part de responsabilité pour avoir accordé des crédits à la compagnie sur la base de la rentabilité de ses projets et non sur la base de garanties du gouvernement».

L'annonce dimanche par la Banque centrale des Émirats arabes unis de la mise à disposition

VOIR PAGE B 4: DUBAÏ



AHMED JADALLAH REUTERS

Un investisseur surveille l'évolution des marchés à la Bourse de Dubaï.

Dubai World annonce une restructuration

Dubaï — Le conglomérat public en difficulté Dubai World a annoncé dans la nuit d'hier une prochaine restructuration de certaines de ses compagnies, dont le géant immobilier Nakheel, qui pourrait inclure la vente d'avoirs.

Dans son premier communiqué depuis le début de la crise mercredi, Dubai World indique que «le processus de restructuration concernera Nakheel World et Limitless World» mais pas les autres sociétés du groupe, dont le géant portuai-

re DP World, «qui sont dans une situation financière stable».

Le conglomérat précise que «le processus de restructuration comprendra plusieurs phases dont [...] l'évaluation d'options, parmi lesquelles la vente d'avoirs». Il demande aux détenteurs d'obligations de Nakheel de nommer «un représentant autorisé avec lequel les discussions pourront commencer».

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

TOUTE LA VÉRITÉ
SUR LES GRANDS
DOSSIERS
ÉCONOMIQUES
DE CHEZ NOUS.QUÉBEC
EN
AVANT
.CA

Sortie de crise pour le Canada

Le PIB s'est inscrit en hausse au troisième trimestre
pour la première fois depuis le même trimestre en 2008

GÉRARD BÉRUBÉ

L'économie canadienne a officialisé sa sortie de récession cet été. Le PIB s'est inscrit en hausse au troisième trimestre pour la première fois depuis le même trimestre en 2008. Plus représentative, la demande intérieure a poursuivi sa remontée, doublant celle mesurée aux États-Unis, laissant présager une fin d'année en force.

«La demande intérieure est nettement plus saine au Canada qu'aux États-Unis, croissant deux fois plus vite. Contrairement aux États-Unis, on peut donc parler de reprise en V pour la demande intérieure canadienne, la courroie de transmission de la politique monétaire fonctionnant très bien de ce côté-ci de la frontière», ont résumé les économistes du Groupe financier Banque Nationale.

Selon la dernière lecture de Statistique Canada, le PIB a augmenté de 0,1 % au troisième trimestre. Il s'agissait de la première hausse trimestrielle depuis celle du troisième trimestre de 2008. En rythme annuel, la poussée estivale de 0,4 % contraste avec un recul de 3,1 % au deuxième, de 6,2 % au premier et de 3,7 % au dernier trimestre de 2008. Elle se veut toutefois plus timide que celle de 2,8 % affichée par les États-Unis, l'économie américaine ayant cependant touché des creux plus profonds.

Augmentation
de la demande intérieure

Cette fin officielle de la récession est accompagnée d'une augmentation de 1,2 % de la demande intérieure finale, «la formation de capital et les dé-

penses personnelles ayant toutes deux augmenté», a ajouté l'agence fédérale. En rythme annuel, la progression atteint les 4,7 % contre 0,6 % au trimestre précédent, surpassant celle de 2,7 % observée aux États-Unis. «La consommation a connu une progression solide de 3,1 %, le secteur des services gagnant 2,8 %. De plus, l'investissement en machines et équipement a bondi de plus de 25 % en rythme annualisé, sa plus forte croissance depuis 1997», ont énuméré les analystes de la Banque Nationale.

Les analystes s'attendent à une fin d'année robuste au Canada. Ils s'inspirent de la remontée du PIB de 0,4 % en septembre, ce regain mensuel s'ajoutant à l'accélération de la demande intérieure. «Avec une création d'emplois à temps plein positive et une croissance déjà robuste des ventes au

détail, on peut s'attendre à ce que la demande intérieure affiche de nouveau une bonne tenue au quatrième trimestre», a précisé la Nationale. Au Groupe financier Banque TD, le stratège Millan Mulraine a évoqué une «reprise significative», de l'ordre de 3 %, au dernier trimestre. «En regardant ce qui s'en vient, nous croyons que l'économie canadienne offrira une performance au moins supérieure à celle des États-Unis à court terme», a-t-il souligné, selon les propos recueillis par La Presse canadienne.

Le dollar canadien a accueilli la première progression du PIB depuis le début de la récession par un saut de 52 centièmes, pour fermer hier à 94,73 cUS.

Le Devoir



Le président et chef de la direction de la compagnie d'assurance Standard Life du Canada, Joseph Iannicelli, prononçait hier un discours devant le Cercle canadien de Montréal.

Allocution du président de Standard Life du Canada

Une crise causée
par un manque de leadership

ALEXANDRE SHIELDS

La crise financière et économique actuelle aurait été causée par le manque de leadership responsable aux plus hauts échelons de certaines entreprises de services financiers, et non par la prise de risque en tant que telle. C'est du moins l'opinion du président et chef de la direction de la compagnie d'assurance Standard Life du Canada, Joseph Iannicelli, qui met également en garde contre tout excès de réglementation dans ce secteur.

«Tant que l'on n'exagère pas, le mot «risque» n'est pas un gros mot. En fait, c'est un mot extraordinaire. Pour nous sortir de cette crise financière et économique et poursuivre notre croissance, nos banques, nos entreprises et nos employés doivent ac-

cepter le risque, un concept fondamental pour notre système économique. Nous ne pouvons simplement attendre que les événements nous ramènent vers la rentabilité et la croissance», a-t-il fait valoir au cours d'un discours prononcé hier devant le Cercle canadien de Montréal.

Leadership responsable

Mais cette prise de risques n'en impose pas moins de faire preuve de «leadership responsable». Selon M. Iannicelli, trop d'institutions financières de partout dans le monde ont pris trop de risques «en cherchant à faire preuve d'un peu trop de créativité». Des décisions malheureuses guidées par «la croissance à court terme, le profit et les primes» qui ont conduit la planète à une profonde crise économique.

Il faut donc tirer des leçons

des événements des 24 derniers mois. «Nous avons le devoir de former des leaders qui ont des valeurs profondes, qui comprennent leur responsabilité de s'assurer que les Canadiens ont confiance dans leur système financier, et qui sont capables d'équilibrer le risque, l'innovation et la croissance», a-t-il insisté.

Par ailleurs, toujours selon la logique du leadership responsable, aucune institution ne devrait être trop grande pour sombrer, estime M. Iannicelli. «Nous devons avoir une confiance absolue dans le capitalisme, et laisser le marché décider qui survit et qui disparaîtra.» Sans dénoncer le sauvetage de certains géants de l'économie américaine — comme l'assureur AIG et géants de l'automobile GM et Chrysler —, Joseph Iannicelli juge que ces opérations

peuvent parfois représenter un risque trop important pour la santé des finances publiques.

Le président de la Standard Life a en outre mis en garde contre l'imposition de davantage de «réglementation» et d'«exigences accrues en matière de capital», parce que cela «pourrait dégrader encore davantage le climat d'investissement». «La réglementation devrait être la base de la gouvernance, et non pas un ensemble de règles rigides visant à contrôler les comportements, a fait remarquer M. Iannicelli. Le système canadien n'est pas si mal en point qu'il faille s'empresse de lui porter secours, surtout si cela se traduit par moins d'innovation et, éventuellement, par un ralentissement de la croissance ou un manque de concurrence.»

Le Devoir

Les sociétés chinoises
pourraient acheter
de plus en plus
d'actifs canadiens

KRISTINE OWRAM

Toronto — Les fonds de placement chinois et les sociétés d'État sont appelés à devenir des joueurs de plus en plus importants dans le secteur canadien des fusions et des acquisitions, affirment des experts, et ils se concentreront sur des transactions de plus en plus importantes.

Même si ce secteur a connu un regain de vie en 2009 en raison d'un assouplissement de l'accès au crédit et d'une amélioration de la confiance des investisseurs, de nombreuses entreprises canadiennes hésitent encore à aller de l'avant avec un regroupement d'envergure dans un contexte d'incertitude économique.

Conséquemment, les sociétés d'État et les investisseurs privés provenant d'économies émergentes — surtout la Chine, mais aussi l'Inde et d'autres — deviendront des acteurs de plus en plus importants dans le monde canadien des affaires. «Nous croyons que l'intérêt actuel des entreprises [étatiques] chinoises et des fonds de placement [...] envers nos ressources naturelles se poursuivra, et pourrait même s'accroître en se concentrant davantage sur des compagnies d'envergure», a dit Andre Hidi, de BMO Marché des capitaux.

M. Hidi a participé hier à une discussion organisée par le Conference Board du Canada. Il a expliqué qu'il est peu probable de voir une entreprise chinoise s'attaquer à un des joyaux canadiens, puisque la transaction serait vraisemblablement bloquée par le gouvernement fédéral.

Toutefois, plusieurs entreprises de moindre envergure, comme Talisman Energy et Nexen dans le secteur des sables bitumineux, pourraient être ciblées puisqu'elles ont toutes deux des activités à l'ex-

térieur du Canada, ce qui pourrait les rendre attractives pour un acheteur chinois.

Sinopec International Petroleum Exploration a récemment mis la main sur Addax Petroleum, qui a des activités en Afrique et en Irak, tandis que PetroChina a acheté la canadienne PetroKazakhstan pour plus de 4 milliards en 2005.

L'analyste Douglas MacDonald, de la firme Morgan Stanley, prévient que les transactions du genre risquent de se multiplier, au fur et à mesure qu'Ottawa deviendra de plus en plus confortable avec les investissements chinois au Canada. «Dans la foulée de la crise économique, le gouvernement fédéral semble avoir réalisé qu'en tant que pays, nous devons nous assurer d'approfondir nos liens commerciaux avec la Chine, et il semble donc y avoir davantage d'ouverture envers l'achat d'actifs canadiens par des entreprises associées au gouvernement», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, un rapport rendu public hier par la firme Crosbie & Company révèle que 221 fusions et acquisitions ont été réalisées au Canada au troisième trimestre, une progression de 12 % par rapport au trimestre précédent. La valeur de ces transactions a été de 30,2 milliards, en hausse de 27 %. La firme estime que cette progression reflète une amélioration à la fois de l'accès au crédit et de l'évaluation des entreprises.

Crosbie ajoute que les acheteurs stratégiques, les firmes de placement privées et les investisseurs ont tous accru leurs activités au cours des deux derniers trimestres. Le secteur des fusions et acquisitions demeure toutefois nettement moins dynamique qu'avant la récession.

L'industrie des hydrocarbures a connu le plus grand nombre de transactions, suivi du secteur des produits industriels.

La Presse canadienne

EN BREF

La Royale acquiert
Rundle Energy
Partners

Toronto — La Banque Royale a fait l'acquisition de Rundle Energy Partners, une société-conseil fermée établie à Calgary et spécialisée dans les acquisitions et les désinvestissements dans le secteur pétrolier et gazier. Les termes financiers de l'entente n'ont pas été dévoilés, mais la Banque Royale affirme que tous les employés de Rundle — dont ses quatre principaux dirigeants — ont accepté des emplois au sein de RBC. La Banque Royale a indiqué par voie de communiqué que l'opération permettra à RBC Rundle

d'offrir à ses clients une gamme de services en matière d'acquisitions et de désinvestissements, de marchés des capitaux et de financement, ainsi que des services-conseils dans le domaine des fusions et acquisitions. — La Presse canadienne

Manuvie émet

Toronto — La Financière Manuvie a annoncé hier qu'elle avait conclu l'émission de plus de 2,5 milliards de dollars d'actions ordinaires annoncée le 18 novembre dernier. Les actions ont été vendues à un syndicat de preneurs fermes au titre d'une convention de prise ferme s'inscrivant dans le cadre d'un appel public à l'épargne. — La Presse canadienne

Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Présenté par :

En collaboration avec :

les affaires

Bell

GOWLING

ALCOA

BOMBARDIER

SITQ

CN

Hydro Québec

SNC-LAVALIN

DÉJEUNERS-CAUSERIES
LES VOIX D'AFFAIRES

Desjardins

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS À LA BOURSE DE MONTRÉAL

ALAIN MIQUELON

Président et chef de la direction
Bourse de MontréalJEUDI 17 DÉCEMBRE 2009
de midi à 14 hInscription :
WWW.CCMM.QC.CA/ALAIN-MIQUELON
514 871-4000 poste 4001

ÉCONOMIE

DUBAÏ

SUITE DE LA PAGE B 1

de liquidités supplémentaires pour consolider le système bancaire et rassurer les investisseurs n'a visiblement pas rempli ce deuxième objectif.

Les deux Bourses, fermées depuis le 25 novembre en raison de la fête musulmane de l'Adha, ont cependant évité la suspension de leur cotation, prévue dans leur règlement quand leur indice recule de 10 %. Mais les échanges ont été extrêmement limités, avec une forte offre à la vente et pratiquement aucune demande d'achat. « On s'y attendait car les marchés ont été paniqués par les informations exagérées des médias occidentaux », a déclaré Hamam al-Chamaa, analyste à la société financière Al-Fajr. « Nous nous attendons à ce que beaucoup de portefeuilles de titres étrangers se retirent du marché », a expliqué M. Chamaa.

À New York, les prix du pétrole ont ouvert en recul avec un baril sous les 76 \$US, les craintes paraissant s'apaiser à propos de la situation financière de Dubaï.

Agence France-Presse

NORBOURG

SUITE DE LA PAGE B 1

demandes n'étaient pas faites par les clients. M. Lacroix se servait de l'argent pour financer ses compagnies déficitaires, acheter d'autres cabinets financiers et nourrir son train de vie.

Selon William Cavanagh, qui a passé sa carrière dans les échelons supérieurs des grands établissements financiers, NT a fonctionné selon les normes de l'industrie de la garde de valeurs. La compagnie n'a rien à se reprocher, écrit-il dans ce rapport daté du 14 septembre. « Le gardien de valeurs n'a pas à interdire ou à interroger des instructions de paiement ou d'investissement faites par d'autres entités réglementées », écrit M. Cavanagh. Et rien n'oblige un gardien à s'assurer que les transferts d'argent aboutissent dans un compte en fidéicommis plutôt que dans un compte ordinaire, ajoute-t-il. D'ailleurs, Northern Trust n'avait même pas cette information, selon lui.

La question est ailleurs, dit M. Cavanagh. « Le principal sujet de préoccupation, dans le présent cas, c'est que Norbourg

contrôlait les rôles clés dans la supervision des fonds et le processus administratif, ce qui a permis la manipulation des données internes et des actifs des fonds. »

« L'AMF a permis à Norbourg d'adopter une structure où elle agissait comme gestionnaire, distributrice et fiduciaire de ses propres fonds communs. Bien que cette structure ait déjà été vue chez d'autres sociétés, l'organisme réglementaire aurait dû reconnaître le potentiel de malversation et, au minimum, aurait dû instaurer un processus de surveillance rigoureux », poursuit l'expert.

En septembre, l'AMF s'était défendue contre cette allégation. « Ce cumul de fonctions ne saurait être assimilé à des desseins frauduleux puisqu'il découle d'une pratique canadienne courante, propre aux fonds communs de placement », avait écrit l'organisme dans sa défense amendée.

Selon une source de l'industrie des petits cabinets financiers consultée par *Le Devoir*, ce phénomène peut en effet être vu ailleurs, mais il y a une nuance. Dans le cas de Norbourg, les chapeaux étaient cumulés par une même personne physique. Ce n'est pas tout à fait la même chose que lorsque les rôles multiples sont occupés à l'intérieur

d'une même entité, mais par différentes personnes.

« Qui plus est, le cumul de fonctions aujourd'hui reproché était connu des investisseurs par le biais des prospectus et des notices annuelles », avait ajouté l'AMF dans sa défense.

Dans la Loi sur les valeurs mobilières, l'article 15 permet à l'AMF de refuser le visa d'un émetteur si elle a des raisons de croire que ses activités « pourraient ne pas être exercées avec la probité voulue pour assurer la sauvegarde des intérêts » des investisseurs.

M. Cavanagh termine en décochant des flèches à l'endroit de Concentra, qui était fiduciaire pour certains fonds, et à l'endroit de KPMG, qui était vérificateur des fonds Evolution.

Dans un autre rapport d'expertise commandé par NT, la firme Levi Litigation Services affirme qu'à certaines occasions, une partie de l'argent retiré par M. Lacroix a bel et bien transité par des comptes en fidéicommis. Ce qui ne l'a pas empêché, par la suite, de la rediriger vers ses propres comptes bancaires. La « théorie des comptes en fidéicommis » que font valoir les plaignants ne tient pas debout, selon lui.

Le Devoir

COSSETTE

SUITE DE LA PAGE B 1

accès aux données de l'entreprise. Cette demande lui a été refusée par Cossette.

En vertu de l'entente de fusion signée avec la société américaine, Cossette ne peut en effet se pencher sur une autre offre que si elle constitue une « proposition supérieure, au sens de l'entente de fusion, ou pourrait raisonnablement y mener », avait fait valoir son porte-parole, Marcel Barthe. Ce n'était pas le cas de l'offre de Cosmos, a-t-il dit.

Cosmos n'a pas voulu réagir. Sa porte-parole, Sylvia Morin, a indiqué que le groupe souhaitait auparavant prendre connaissance de la convention de regroupement modifiée avec Mill Road qui sera déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières et sera disponible sur le site canadien de SEDAR.

Chose certaine, plusieurs analystes s'attendaient à ce que le rachat de la plus importante agence de communication canadienne se fasse à plus de 7,87 \$. L'action de Cossette a terminé la journée à la Bourse de Toronto

à 8,02 \$, après avoir atteint les 8,14 \$ en cours de séance.

Marcel Barthe a par ailleurs répondu aux critiques qui se désolent de voir Cossette passer sous le contrôle d'intérêts américains. « Nous n'avons pas initié le processus, a-t-il dit. Ça peut être triste de voir Cossette passer aux mains d'actionnaires américains, mais ce serait la même chose avec le Groupe Cosmos. » Il a également rappelé que le siège social demeurerait au Québec et que la majorité des employés de l'agence sont canadiens. Surtout, a précisé M. Barthe, aucun intérêt financier québécois potentiel ne s'est montré intéressé depuis le début de cette saga.

La volonté de Cosmos de racheter l'entreprise découlerait d'une mésestimation quant à la gestion de celle-ci. Une mésestimation qui aurait mené aux départs de MM. Duffar et Morin, selon ce qu'a confirmé une source bien au fait du dossier. L'agence a également perdu des contrats importants — dont Bell, Molson et Le Groupe Pages Jaunes —, en plus de devoir affronter une crise économique profonde et d'assister à la diminution de la diffusion publicitaire dans les médias traditionnels.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Daniel Girouard & Associés Inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (paragraphe 102(4) de la Loi)
Dans l'affaire de la faillite de **LUC MARTEL**, agent immobilier, domicilié au 1092, Grand Rang, Sainte-Clotilde (Qc) J0L 1W0.
Avis est par les présentes donné que la faillite de **LUC MARTEL** est survenue le 12 novembre 2009 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 décembre 2009 à 11h00 au bureau du syndic, sous-signé.
Daté à Laval, ce 16 novembre 2009.
Daniel Girouard
CIRP, syndic
4150, boul. St-Martin O.
Laval (QC) H7T 1C1
Tél.: (450) 687-1991
Téléc.: (450) 687-2712

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO : 500-22-164954-094
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PLANS DE GARANTIE
A.C.G. INC.
Partie demanderesse
c.
VINCE MORENA ET WILLIS
JOONG ET DARIO SANTILLO
Parties défenderesses
ASSIGNATION
ORDRE est donné à **WILLIS JOONG** de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal *LE DEVOIR*.
À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des expéditions de ce délai.
Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCES, AVIS À LA PARTIE DÉFENDERESSE, LISTE DE PIÈCES ET PIÈCES P-1 À P-11 sera présentée pour décision devant le tribunal le 14 janvier 2010, à 9h00, en salle 2.06, au Palais de justice de Montréal.
Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été déposée au greffe de cette cour à l'intention de **WILLIS JOONG**.
Montréal, le 27 novembre 2009
MARIE-FRANCE DEVLIN
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-163085-098
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
BRIGITTE BARAKAT ET
ANDREW W.P.J. SRIWARDHANA
Parties défenderesses
ASSIGNATION
ORDRE est donné à **BRIGITTE BARAKAT ET ANDREW W.P.J. SRIWARDHANA** de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal *LE DEVOIR*.
Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 6 JANVIER 2010, à 9h00, en salle 2.06, au Palais de justice de Montréal.
Une copie de la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCES, AVIS AU DÉFENDEUR, LISTE DE PIÈCES ET PIÈCES P-1 À P-6 a été remise au greffe à l'intention de **BRIGITTE BARAKAT ET ANDREW W.P.J. SRIWARDHANA**.
Lieu : Montréal
Date : 27 novembre 2009
MARIE-FRANCE DEVLIN
GREFFIER ADJOINT

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi
Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet :
www.lededev.com/avis.html
www.lededev.com/offres.html
Courriel : avisdev@lededev.com

Sudoku par Fabien Savary

	7	9			4
9			1		7
		7			8
6	4		7		9
3		8	6		
				6	2
7			9	8	
				5	
4	5		2		3

Niveau de difficulté : DIFFICILE 1332

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	3	5	7	1	9	8	2	4
8	2	9	6	4	3	1	7	5
4	7	1	5	2	8	6	3	9
9	8	2	1	5	4	7	6	3
3	6	4	8	9	7	2	5	1
1	5	7	2	3	6	4	9	8
7	9	6	4	8	5	3	1	2
5	1	8	3	6	2	9	4	7
2	4	3	9	7	1	5	8	6

1331

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

À toutes les personnes de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et des arrondissements d'Anjou, de Rosemont - Petite-Patrie et Saint-Léonard demeurant dans une zone contiguë décrite ci-après et qui sont susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous, veuillez noter que :

1. Objet du Règlement 01-275-49 et demande de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2009 à 18 h 30, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, lors de sa séance ordinaire du 24 novembre 2009 à 19 h, le second projet pour le Règlement 01-275-49.

Le second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin que le règlement qui les contiennent soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, L.R.Q., c. E-2.2.

Règlement 01-275-49 (no de dossier : 1091462016)

Règlement d'urbanisme 01-275-49 modifiant le Règlement d'urbanisme (01-275) afin de définir et régir l'usage « salon Internet » et de régir l'usage « école d'enseignement spécialisée ».

Zones visées :

0025 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Beaubien, à l'est par le prolongement de la rue Jean-Milot, au sud par la rue Beaubien et à l'ouest par la rue François-Boivin.

0028 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Beaubien, à l'est par la limite de l'arrondissement, au sud par la rue Beaubien et à l'ouest par le prolongement de la rue Étienne-Bouchard.

0304, 0307 et 0313 : au nord par la limite arrière des lots ayant front sur la rue de Marseille, à l'est par la rue Desautels, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue de Marseille, à l'ouest par la place De Lesseps.

0338, 0344, 0345, 0346 et 0353 : au nord par la limite arrière des lots ayant front sur la rue de Marseille, à l'est par la rue Lyall, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue de Marseille, à l'ouest par la rue Arcand.

0600 : au nord par la rue Gamelin, à l'est par l'arrière des lots ayant front sur la rue du Trianon, au sud par la rue Hochelaga et à l'ouest par la rue Anne-Hébert.

0126 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga, à l'est par l'avenue Létourneau, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga et à l'ouest par l'avenue Desjardins.

0178 et 0660 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga, à l'est par la rue Théodore, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga et à l'ouest par l'avenue Aird.

0309 et 0334 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Ontario, à l'est par la rue Viau, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Ontario et à l'ouest par l'avenue Morgan.

0476 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue La Fontaine, à l'est par la rue Duquesne, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue La Fontaine et à l'ouest par la rue Bossuet.

0656, 0085 et 0086 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue De Jumonville, à l'est par la rue De Cadillac, au sud par la rue De Jumonville et à l'ouest par la rue Louis-Veuillot.

0626 et 0585 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame, à l'est par la rue Beauvillages, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par l'autoroute 25.

0582, 0583, 0573 et 0569 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame, à l'est par la rue Baldwin, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par la rue Georges-Bizet.

0567 et 0566 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame, à l'est par la rue Marcelle-Ferron, à l'ouest par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame et à l'ouest par le boulevard Pierre-Bernard.

0574 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame, à l'est par la limite de l'arrondissement, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame et à l'ouest par la rue Aubry.

0473, 0478, 0489, 0502, 0507, 0522 et 0538 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga, à l'est par la rue Marcelle-Ferron, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga et à l'ouest par l'autoroute 25.

0429, 0456, 0462 et 0467 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sherbrooke, à l'est par la limite de l'arrondissement, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sherbrooke et à l'ouest par la rue Baldwin.

0063 et 0084 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga, à l'est par la rue Nicolet, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga et à l'ouest par la rue Dézéry.

0113 : au nord par la rue de Rouen, à l'est par la rue de Chambly, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue de Rouen et à l'ouest par la rue Aylwin.

0234, 0236 et 0278 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sainte-Catherine, à l'est par la rue Davidson, au sud par la rue Sainte-Catherine et à l'ouest par la rue Moreau.

0635 : au nord par la rue Hochelaga, à l'est par la rue Viau, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga et à l'ouest par la rue Théodore.

0057, 0060, 0642, 0643, 0105, 0631, 0674, 0108, 0129, 0111, 0117, 0136, 0153, 0163, 0183, 0238, 0232, 0242, 0292, 0296, 0281, 0161, 0164, 0315 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sherbrooke, à l'est par l'autoroute 25, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sherbrooke et à l'ouest par le boulevard Pie-IX.

0337 et 0320 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga, à l'est par la rue par la rue Duquesne, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga et à l'ouest par la rue Dickson.

0509 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame, à l'est par l'avenue Clarence-Gagnon, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par l'avenue Rougemont.

0412 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga, à l'est par la rue Lyall, au sud par la rue Hochelaga et à l'ouest par l'avenue de Granby.

0554 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Notre-Dame, à l'est par la rue Beauclerk, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par l'avenue Haig.

0014 et 0019 : au nord par la limite de l'arrondissement et l'arrière des lots ayant front sur la rue Beaubien, à l'est par le prolongement de la rue Mignault, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Beaubien et à l'ouest par l'avenue du Languedoc.

0369 et 0365 : au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par la rue de Beauvillages, au sud par la rue Gustave-Bleau et à l'ouest par la rue Curatteau.

0045 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga, à l'est par la rue Dézéry, au sud par la rue Hochelaga et à l'ouest par l'arrière des lots ayant front sur la rue Moreau.

0031 : au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par la rue Préfontaine, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sherbrooke et à l'ouest par la rue Moreau.

0620, 0122, 0125, 0145, 0137, 0666, 0000, 0193 et 0244 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Ontario, à l'est par le boulevard Pie-IX, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Ontario et à l'ouest par la rue Moreau.

0276 et 0303 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Ontario, à l'est par l'avenue Létourneau, au sud par la rue Boulianne et à l'ouest par l'avenue Desjardins.

0051 : au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par l'avenue par l'avenue Bourbonnière, au sud par la rue Hochelaga et à l'ouest par la rue Nicolet.

0098, 0115 et 0110 : au nord de la rue Hochelaga, à l'est par le boulevard Pie-IX, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Hochelaga et à l'ouest par l'avenue Valois.

0285, 0354 et 0374 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sainte-Catherine, à l'est par l'avenue Létourneau au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sainte-Catherine et à l'ouest par la rue Davidson.

0157 : au nord par la rue Hochelaga, à l'est par l'avenue Bennett, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue de Rouen et au sud par l'arrière des lots ayant front sur l'avenue Létourneau.

0589 et 0399 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sainte-Catherine, à l'est par la rue Viau, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Sainte-Catherine et à l'ouest à l'ouest par l'avenue Morgan.

0481 : au nord par l'arrière des lots ayant fronts sur la rue de Marseille, à l'est par l'arrière des lots ayant front sur la rue Des Ormeaux, au sud par l'arrière des lots de la rue Sainte-Catherine et à l'ouest par la rue Pierre-Tetreault.

0503 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue de Marseille, à l'est par la rue Aubry, au sud par la rue de Marseille et à l'ouest de la rue Paul-Pau.

0553 : au nord par l'arrière des lots ayant front sur la rue Tellier, à l'est par la rue Mousseau, au sud par l'arrière des lots ayant front sur la rue Tellier et à l'ouest par la rue Pierre-Tetreault.

0547 : au nord par la rue Hochelaga, à l'est par l'avenue Billaudeau, au sud par l'arrière des lots sur la rue Hochelaga et à l'ouest par la rue Aubry.

Est susceptible d'approbation référendaire l'ensemble des dispositions du projet de Règlement modificateur 01-275-49.

Ainsi, toute demande peut provenir des personnes intéressées des zones visées énumérées plus haut et de toute zone contiguë et vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

Si une demande valide est déposée cela signifie que le règlement contenant les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sera soumis à l'approbation, par l'ouverture d'un registre, des personnes habiles à voter de la zone d'où provient la demande valide et de la zone visée, s'il y a lieu.

2- Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et le secteur de zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
- être reçue au bureau d'arrondissement au plus tard le 9 décembre 2009 à 16 h.

Des formulaires sont disponibles au bureau du secrétaire d'arrondissement situé à l'adresse ci-dessous.

3- Personnes intéressées sur le territoire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et des zones contiguës des arrondissements d'Anjou, de Rosemont - Petite-Patrie et Saint-Léonard.

Est une personne intéressée :

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 24 novembre 2009 :
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
- être propriétaire, depuis au moins 12 mois, d'un immeuble au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur ce territoire;
- être occupant, depuis au moins 12 mois, d'un lieu d'affaires au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur ce territoire;
- être propriétaire indivis d'un immeuble situé sur ce territoire;
- être occupant d'un lieu d'affaires situé sur ce territoire;
- être représentant dûment autorisé par résolution d'une personne morale.

Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires :

Être désigné, au moyen d'une procuration, signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires.

Conditions d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale :

Avoir désigné parmi les membres administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 29 septembre 2009, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

Avoir produit ou produire en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'art. 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4- Absence de demande

Pour le règlement, en l'absence de demande valide provenant d'une ou plusieurs zones ou d'un ou plusieurs secteurs de zones, les dispositions du second projet de règlement seront réputées approuvées par les personnes habiles à voter et le conseil d'arrondissement pourra autoriser le règlement.

5- Consultation du second projet

Pour obtenir des renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions susceptibles d'approbation référendaire du second projet de règlement, pour consulter le second projet de résolution et de règlement et en obtenir copie, sans frais, s'adresser au bureau Accès Montréal situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.20, de 8 h 30 à 16 h 30.

Cet avis a également été publié dans les hebdomas Le Flambeau Mercier-Anjou et Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve, le 1^{er} décembre 2009.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 1^{er} JOUR DE DÉCEMBRE 2009.
M^{re} Julie Doyon
Secrétaire d'arrondissement

ÉCONOMIE

OMC:
les dissensions
demeurentALEXANDRA
TROUBNIKOFF

Genève — Les États-Unis, comme beaucoup d'autres pays, ont réaffirmé hier à Genève leur engagement à conclure avec succès en 2010 le cycle de Doha sur la libéralisation des échanges, mais leur appel à davantage d'efforts des pays émergents, comme le Brésil, a été fraîchement reçu.

Réunis au premier jour d'une session ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), les ministres du Commerce des 153 pays membres de l'organisation ont réitéré leur engagement à conclure avant fin 2010 ces négociations commerciales engagées en 2001, et enlisées depuis en raison de différends Nord-Sud sur l'ampleur des concessions de part et d'autre.

Le temps presse et ces promesses ne suffisent plus, a toutefois averti le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, qui a ouvert cette septième réunion ministérielle. «Le moment de vérité, c'est-à-dire le moment où vous aurez à décider si la conclusion [du cycle de Doha] en 2010 peut être atteinte, approche à grande vitesse», a prévenu M. Lamy devant les délégués.

«Les dirigeants politiques sont pratiquement unanimes à assurer qu'ils veulent conclure en 2010, mais il ne suffit pas de le réaffirmer», a-t-il ajouté. «Ce qu'il faut maintenant, c'est agir, agir de manière concrète et pratique pour éliminer les dernières divergences», a-t-il réclamé.

Selon le directeur de l'OMC, les pourparlers ont permis jusqu'à présent un consensus sur 80 % des questions abordées par le cycle entamé dans la capitale du Qatar en 2001. Les 20 % restant étant subordonnés, selon lui, à la volonté politique des membres.

Le représentant américain au Commerce, Ron Kirk, a réitéré cette volonté en affirmant que les États-Unis étaient prêts à s'engager dans la «phase finale» des négociations. «L'OMC a besoin d'un cycle fort... les États-Unis sont engagés à atteindre une telle issue et je pense qu'un

succès est possible en 2010», a-t-il assuré. Mais pour y parvenir, les pays émergents doivent se montrer plus coopératifs, a-t-il aussitôt ajouté.

«Les pays émergents jouent un rôle croissant» dans l'économie mondiale, a expliqué M. Kirk, rappelant des chiffres du Fonds monétaire international selon lesquels 58 % de la croissance mondiale proviendra en 2014 de la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud et des économies d'Asie du Sud-Est.

«La création de nouveaux flux commerciaux et l'ouverture significative de marchés [en particulier émergents], est nécessaire pour remplir les promesses de développement de Doha», a-t-il insisté.

Pas raisonnable

Le ministre brésilien des Affaires étrangères, Celso Amorim, a quelques minutes plus tard balayé d'un trait une telle possibilité, révélant l'étendue des dissensions entre les grandes puissances. «Il n'est pas raisonnable de penser que la conclusion du cycle comprendra des concessions unilatérales des pays en développement», a expliqué M. Amorim.

Le ministre indien du Commerce, Anand Sharma, a enchaîné: «Les demandes pour plus d'accès aux marchés des pays en développement doivent être modérées de la part des pays développés».

Ces pays en développement et émergents sont devenus de fervents défenseurs du cycle devant ouvrir les barrières douanières pour des milliers de produits et réduire considérablement des subventions agricoles américaines et européennes.

Avec la crise et la chute sans précédent du commerce mondial en 2009 (plus de 10 % de baisse attendue), la conclusion du cycle est devenue encore plus cruciale, ont-ils argué, reprenant une position largement défendue par M. Lamy. Des arguments que ne partagent pas de nombreuses ONG, également fortement représentées pour la première grande réunion ministérielle de l'OMC depuis Hong Kong en 2005.

Agence France-Presse



Des délégués arrivent à la réunion de l'OMC.



L'Asie a été la région la plus meurtrière par les catastrophes naturelles en 2009: le tremblement de terre enregistré en septembre en Indonésie, notamment, a fait plus de 1000 morts.

Les catastrophes ont coûté moitié moins
aux assureurs en 2009

Genève — Les catastrophes naturelles et techniques ont coûté moitié moins aux assureurs en 2009, atteignant un montant total de 24 milliards \$US, a indiqué hier le réassureur helvétique Swiss Re.

Le chiffre inférieur de 2009 est le résultat d'une saison des ouragans plus «calme» aux États-Unis, a souligné Swiss Re dans ses estimations provisoires

tirées de l'étude Sigma. «En 2009, nous n'avons pas vu d'événements comme l'ouragan Katrina, qui a causé 71 milliards \$US de pertes en 2005. Nous avons été chanceux, mais cela ne sera peut-être pas le cas l'an prochain», a relevé le chef économiste de Swiss Re, Thomas Hess, cité dans un communiqué.

En 2009, les catastrophes naturelles et techniques ont tué 12 000 personnes (contre

240 000 en 2008), soit l'un des chiffres les plus bas de ces vingt dernières années. L'Asie a été la région la plus meurtrière: le tremblement de terre enregistré en septembre en Indonésie ayant fait plus de 1000 morts, tandis que les typhons qui ont violemment frappé la région entre août et octobre ont causé plus de 2000 décès.

Au total, les dommages assu-

rés et non assurés ont atteint 52 milliards en 2009, contre 267 milliards en 2008, qui reste la deuxième année plus coûteuse en termes de dommages assurés, selon Swiss Re.

En 2009, la tempête Klaus qui a ravagé la France et l'Espagne en janvier aura été la catastrophe naturelle la plus coûteuse pour les assureurs.

Agence France-Presse

EN BREF

Hausse du bénéfice
de Desjardins
Sécurité financière

Lévis — Le bénéfice de Desjardins Sécurité financière est passé à 67,6 millions au troisième trimestre, contre 16,4 millions au même moment l'an dernier. Pour les neuf premiers mois, DSF enregistre un bénéfice net de 150,9 millions, comparativement à 112 millions pour la période équivalente en 2008. La compagnie a vu ses revenus de primes d'assurance dépasser les 2 milliards, une hausse de 40,3 millions, ou 2 %, comparativement à la même période en 2008. Les ventes d'assurance totalisent 159,9 millions et sont supérieures de 12,2 millions à celles constatées pour la période équivalente en 2008. Les ventes en épargne

se chiffrent à 1,26 milliard et sont en hausse de 415,5 millions. Le taux de rendement de l'avoir de l'actionnaire s'établit à 26,3 %. L'actif sous gestion et sous administration se chiffre à 21,9 milliards. — La Presse canadienne

Le Fonds FTQ
investit
dans Medicago

Le Fonds de solidarité FTQ vient de conclure un investissement de 1 million sur une série d'investissements de 11,6 millions dans Medicago. Cette dernière est une entreprise de Québec qui développe des vaccins dont la production est basée sur l'expression des protéines dans les feuilles des plantes, plutôt qu'à base d'œufs ou de cellules. Cette technologie pourrait permettre de

produire des vaccins efficaces, plus rapidement et à moindre coût. La société développe actuellement des vaccins contre la grippe pandémique (influenza aviaire) et saisonnière qu'elle produit dans des feuilles de tabac. L'investissement du Fonds de solidarité FTQ lui permettra de poursuivre ses travaux de R & D. À moyen terme, plus d'une vingtaine de nouveaux talents devraient s'ajouter aux 64 employés actuels, peut-on lire dans le communiqué. — Le Devoir

CN: une loi spéciale
pour forcer
le retour au travail

Ottawa — Le gouvernement fédéral a déposé une loi spéciale aux Communes, hier, pour mettre fin à la grève des ingé-

nieurs de locomotive du Canadien National, conflit que le ministre du Travail, Rona Ambrose, a dit voir comme une menace à la difficile reprise économique. La loi de retour au travail devrait être adoptée ces prochains jours. Elle prévoit que les questions en litige soient soumises à l'arbitrage. Le CN et la CFTC ont travaillé avec des médiateurs fédéraux pendant des mois, mais ils ne sont pas parvenus à trouver un terrain d'entente. Le CN veut imposer une hausse salariale de 1,5 % et augmenter les limites de kilométrage de ses ingénieurs. Le syndicat estime que l'augmentation de 800 kilomètres de la limite de distance mensuelle parcourue, qui passerait à 6900 km, exigerait de certains employés qu'ils travaillent sept jours par semaine, en plus de se traduire par des mises à pied. — La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.comI • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- | | |
|-----------|--|
| 100 • 199 | IMMOBILIER RÉSIDENTIEL |
| 200 • 299 | IMMOBILIER COMMERCIAL |
| 300 • 399 | MARCHANDISES |
| 400 • 499 | OFFRES D'EMPLOI |
| 500 • 599 | PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES |
| 600 • 699 | VÉHICULES |

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

151
SERVICES IMMOBILIERS

Vous cherchez une propriété dans le Bas-Saint-Laurent ou la Côte-du-Sud? Maison ancienne, de campagne, de villégiature ou fermière. Pourquoi pas un agent qui travaillera pour vous, cherchera et ce, aux frais du vendeur? Philippe Maitre 418-694-3363 agent immobilier affilié RE/MAX Éléance

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNSI 6 1/2, rénové, lumineux 5 min. métro Henri-Bourassa. Tout près rivière, pistes cyclables. Dec. 1200\$ 514 381-8542.

CON. AVENUE RIDGEWOOD Grands 1 1/2 et 3 1/2, chauffage chaud inclus, contactez kim 514-710-7157

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

ROSEMONT 5 1/2, près parc Maisonneuve, 2 ch., pl. bois fr., 850\$, libre 14 déc. 514-743-9908

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT 6 1/2, près parc Maisonneuve, 3 ch., pl. bois fr., 1100\$, libre 1er fév. 514-948-9852

Secteur Canal Lachine, métro, rdc face parc, 6 1/2, 1 ch., fermée, refait à neuf, cachet, cours, idéal couple/pers seule, n-broyant, n-fum. Pas animaux 900\$ 514.303.7451

V.R.M., magnifique grand haut de duplex, 4 ch., 2 s/bains, gr. gar., train du centre-ville, 2350\$/mois. Libre mars 2010, 514-582-5251 ckatra@yahoo.com

Vaste 4 1/2 + s/manger, 1100 p.c. A 2 pas Métro Lidem. Libre mi-déc. 4e étage, ascenseur. Imme. béton, gar. 990\$ Chauffage Parfait pour coloc. 514-384-1198

WESTMOUNT, AVE MELVILLE grands 4 1/2 et 5 1/2, chauffage chaud inclus, contactez kim 514-710-7157

164
CONDOMINIUMS À LOUER

GATINEAU - Port de Plaisance 2 ch., 2 s/bains, jacuzzi, 1 400 p.c. 8e, vue du Parlement et rivière Outaouais. Stat. intérieur. 1600\$/ms. Janv. 204-955-5620

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semmois 514 272-1803

190
GARAGES, PARKING

STATIONNEMENTS Intérieurs et extérieurs disponibles Proche station Berni UQAM et Parc Lafontaine. Prix défiant toute concurrence! Contactez Roula 514 298-8004 ou 514 521-6661

251
BUREAUX À LOUER

PLATEAU, 4058 Parthenais 1060 pc, chauffage, a/c, stat., 514-525-1522 ou 514-592-7979

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre 514 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal

309
COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE Collection ou Accumulation. 514 775-8036

420
SECTEUR VENTE

Recherchons des agents commerciaux. Aucune expérience requise. Véhicule préféré mais pas indispensable. S.v.p. communiquez avec Jen 514-940-0546

530
COURS

ART-THERAPIE par l'ÉCRITURE Poésie, nouvelles, journal intime Rencontres individuelles 514 344-3436 Cell: 514 773-8176

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL Avec l'auteure Sylvie Massicotte www.sylviemassicotte.ca Info. / inscriptions : 450 247-0489

542
MASSOTHÉRAPIE

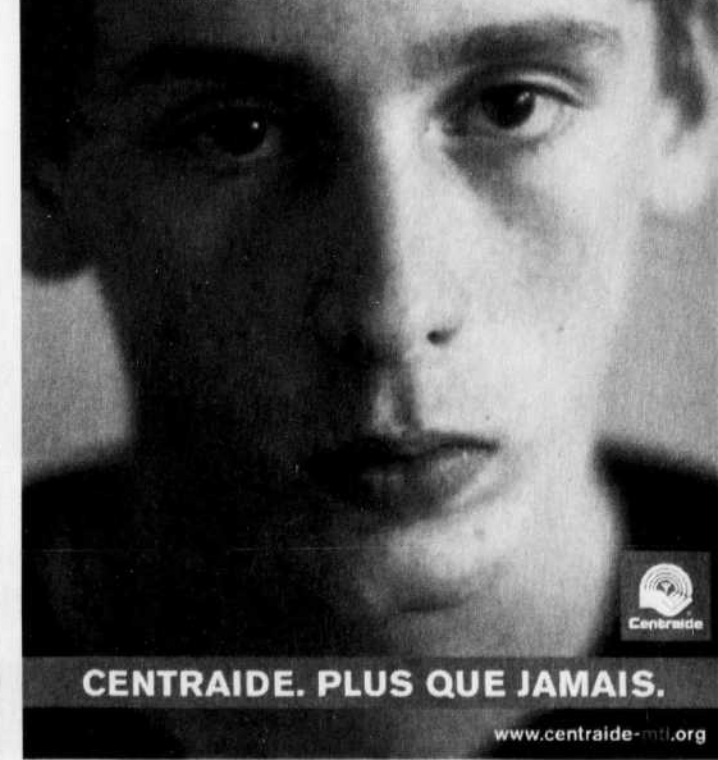
SERVICE PERSONNEL MAINS MAGIQUES. Meilleur massage. 450 321-0084

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

LA SOLIDARITÉ
NE DOIT PAS
FAIRE FAILLITE.

CENTRAIDE. PLUS QUE JAMAIS.

www.centraide-mtl.org

LE MONDE

Climat

Les grands pays émergents montrent les dents

ANNE CHAON

Paris — Les grands pays en développement, dont la Chine et l'Inde, montrent les dents à l'approche de la conférence climat de Copenhague et s'arc-boutent contre toute tentative de leur faire accepter des contraintes.

Une série de réunions informelles restreintes, aujourd'hui et demain à Copenhague autour de la ministre danoise du Climat, Connie Hedegaard, va leur permettre de réaffirmer ce qu'ils considèrent comme non négociable dans la perspective du futur accord.

Pour dénouer les tensions, Mme Hedegaard a assuré hier qu'à ce stade, son gouvernement «consulte de nombreux pays, bilatéralement et multilatéralement: différentes options sont discutées et testées» sur la base de «diverses propositions». Les négociations «ne commenceront que la semaine prochaine», à l'ouverture de la conférence le 7 décembre, rappelle-t-elle.

Samedi, un conseil de guerre a réuni à Pékin la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Soudan (président en exercice du G-77, la coalition des pays en développement) pour arrêter une position commune et intransigeante. Celle-ci s'articule autour de quatre points essentiels: refus d'objectifs de réduction contraignants de leurs émissions de gaz à effet de serre, refus de soumettre leurs politiques climat à un regard international quand elles ne sont pas financées par les pays industrialisés; ces pays excluent qu'un «pic» maximal soit fixé à l'avance pour la croissance de



Les pays émergents ne veulent pas faire les frais des gestes des pays développés.

leurs émissions; ils exigent des pays développés qu'ils renoncent à toute taxe pénalisant leurs exportations au nom du climat.

Stratégie

La déclaration de Pékin vise à déjouer d'avance les propositions de la présidence danoise — également adoptées par le G8 des huit pays industrialisés en juillet à L'Aquila — qui suggère depuis juin un objectif mondial de réduction de 50 % des émissions en 2050 par rapport à 1990, dont 80 % pour les pays industrialisés.

Sur le site de son ministère, le premier ministre indien Manmohan Singh prévient que jamais son pays n'acceptera «un objectif

global sans un équitable partage du fardeau [...] qui impliquerait que les pays en développement réduisent leurs émissions».

Par ailleurs, le texte de Pékin réaffirme son attachement au Protocole de Kyoto, dont les premiers engagements expirent fin 2012, et sa prolongation, de crainte que les pays riches, seuls soumis à des objectifs contraignants de réduction, ne cherchent à échapper à cette contrainte.

«Cette question crée un vrai contentieux et c'est compréhensible», juge Kim Carstensen, responsable du climat au WWF International. «Si on se permet d'abandonner Kyoto comme ça, quelle confiance avoir dans un nouvel outil?» Que les États-

Unis n'appartiennent pas à la communauté de Kyoto ne justifie pas, selon lui, de «tourner le dos au seul instrument juridiquement contraignant actuellement en vigueur».

La semaine dernière, le plus haut responsable des négociations climat à l'ONU, Yvo de Boer, a également souhaité, pour la première fois, voir «Kyoto continuer pour une seconde période d'engagement» à défaut d'alternative viable. Ce qui supposera d'avoir, parallèlement, une décision impliquant aussi les États-Unis dans les efforts de lutte contre le changement climatique. Avec un degré de contrainte qui reste à définir.

Agence France-Presse

HONDURAS

L'élection de Lobo divise la communauté internationale

MARINA DE RUSSE

Tegucigalpa — Le candidat d'opposition Porfirio Lobo s'est proclamé vainqueur de la présidentielle controversée de dimanche au Honduras et doit désormais convaincre la communauté internationale de la légitimité de ce scrutin, organisé sous un gouvernement putschiste.

Le président déchu Manuel Zelaya, renversé par un coup d'Etat le 28 juin, avait appelé au boycott de scrutin, mais le taux de participation s'est élevé à 61,3 %, selon le Tribunal suprême électoral (TSE), soit plus que lors du dernier scrutin en 2005, qu'il avait remporté face à M. Lobo.

M. Zelaya, réfugié depuis plus de deux mois à l'ambassade du Brésil à Tegucigalpa, a dénoncé un chiffre gonflé et qualifié l'élection de mensonge tandis que le Front de Résistance au coup d'Etat a parlé d'une abstention de 65 %.

M. Lobo, appelé par ses compatriotes à sortir le pays de la cri-



EDGARDO GARRIDO REUTERS

Porfirio Lobo

Pour le Canada, ces élections ont été une première étape importante dans le rétablissement du Honduras à la légitimité démocratique et a appelé à un leadership politique fort de la part de Porfirio Lobo et la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

En Amérique latine, le Venezuela, le Brésil, l'Argentine, l'Équateur, la Bolivie, le Paraguay, l'Uruguay et le Guatemala ont fait savoir qu'ils ne re-

connaîtraient pas l'élection. Ces pays dénoncent la création d'un «précédent» dans la région qui n'aurait pas vu de coup d'Etat s'inscrire dans la durée depuis la fin de la guerre froide.

En Amérique latine, le Venezuela, le Brésil, l'Argentine, l'Équateur, la Bolivie, le Paraguay, l'Uruguay et le Guatemala ne reconnaissent pas l'élection

se politique, a proposé la création d'un «gouvernement d'union nationale, de réconciliation». «L'heure n'est plus aux divisions», a-t-il dit. Il a cependant ignoré dans son discours M. Zelaya.

Divergences de vue

Les États-Unis, partenaire principal et historique du Honduras, ont été les premiers à réagir. L'élection est «un important et nécessaire pas en avant», a indiqué un porte-parole du département d'Etat, Ian Kelly.

M. Lobo, un membre de l'oligarchie de ce petit pays pauvre d'Amérique centrale, était donné largement en tête par les premiers résultats officiels du TSE, qui le créditent de 55,9 % des voix contre 38,6 % à son adversaire Elvin Santos, avec plus de 60 % des bulletins de vote dépouillés.

La communauté internationale avait condamné le coup d'Etat, mais est divisée sur la légitimité des élections.

L'Espagne, dont la position envers l'Amérique latine influence l'Union européenne, «ne reconnaît pas les élections, mais ne les ignore pas pour autant». Le ministre des Affaires étrangères Miguel Angel Moratinos a appelé hier à une «solution de réconciliation nationale», tout comme la France et la Commission européenne, qui a appelé au «dialogue».

BOLIVIE

Evo Morales promis à une réélection confortable

La Paz — Le président de Bolivie, Evo Morales, est promis à une réélection confortable au premier tour, selon un sondage publié à six jours de l'élection présidentielle, tandis que le vice-président a réaffirmé que le chef de l'Etat et lui-même n'iraient pas au-delà d'un deuxième mandat.

Le socialiste Evo Morales, élu en 2005 au premier tour déjà, recueille 55 % des intentions de vote, selon une enquête Ipsos-Apoyo réalisée en novembre sur un échantillon de 2980 personnes, et publiée hier par le quotidien *La Razon*.

Ses rivaux de droite, l'ancien militaire et gouverneur de Cochabamba Manfred Reyes Villa et l'économiste et entrepreneur Samuel Doria Medina, paraissent distancés avec respectivement 18 % et 10 % des intentions de vote, un écart qui s'est accru au cours du dernier mois.

Le sondage ne donne pas de projection pour les législatives, mais des enquêtes ont montré que le parti présidentiel, le Mouvement vers le socialisme

Appuis conditionnels

M. Lobo a affirmé en revanche que le Pérou, le Panama, le Costa Rica, le Mexique, mais aussi l'Allemagne, la Colombie ou le Japon pourraient reconnaître les résultats.

Si le score de plus de 50 % pour M. Lobo et l'absence de preuves de fraude se confirment, «ils vont probablement reconnaître les élections», pense Kevin Casas-Zamora, un expert américain de la Brookings Institution.

Le candidat malheureux à la présidentielle Elvin Santos, du parti du président putschiste Roberto Micheletti, le Parti libéral (droite), a promis «une opposition qui fera tout pour défendre les institutions».

M. Zelaya, du Parti libéral également, avait été renversé le jour où il avait organisé une consultation populaire pour réformer la Constitution qui interdit à un président de briguer un second mandat. Le Congrès doit voter demain sur son retour au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat, le 27 janvier.

Agence France-Presse

Cinq navigateurs britanniques retenus en Iran

Londres — Cinq ressortissants britanniques sont détenus en Iran après que leur voilier s'est aventuré par mégarde dans les eaux territoriales iraniennes, a annoncé le secrétaire au Foreign Office, David Milliband, hier.

Le voilier, qui faisait route de Barheïn vers Dubaï, a été intercepté par des bâtiments de la marine iranienne le 25 novembre, a ajouté Milliband dans un communiqué.

Les cinq navigateurs qui se trouvent toujours en Iran semblent être en bonne santé et leurs familles ont été informées.

Le ministère britannique des Affaires étrangères «a immédiatement contacté les autorités iraniennes à Londres et à Téhéran dans la soirée du 25 novembre, pour à la fois obtenir des éclaircissements et tenter de résoudre cette question rapidement», a ajouté Milliband.

Reuters

Un projet inacceptable

New York — Le projet iranien de construire dix nouvelles centrales d'enrichissement d'uranium est inacceptable et pourrait conduire la communauté internationale à intensifier ses pressions sur la République islamique pour qu'elle respecte ses obligations, a dit la représentante américaine à l'ONU, hier.

«Nous considérons que l'annonce iranienne de vouloir construire dix centrales supplémentaires, si elle est effectivement exacte et qu'elle est mise en oeuvre, est totalement inappropriée et qu'elle va renforcer l'isolement de l'Iran au sein de la communauté internationale», a dit la diplomate Susan Rice.

Elle a clairement indiqué que Washington commence à perdre patience et va faire campagne en faveur de nouvelles sanctions contre l'Iran qui a refusé les demandes du Conseil de sécurité de geler ses activités d'enrichissement. — Reuters

Pour

Noël

OFFREZ UN ABONNEMENT AU JOURNAL

LE DEVOIR

À UN NOUVEL ABONNÉ ET RECEVEZ GRATUITEMENT
LE LIVRE DE GARNOTTE, NOTRE CARICATURISTE!

POUR COMMANDER

514-985-3355 1 800 463-7559

CETTE OFFRE EST VALABLE
POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	75 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	132 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	252 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	120 \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

AVANT DE COMMUNIQUER AVEC NOUS,
ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :l'adresse complète et le numéro de téléphone
de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'au 22 décembre 2009 exclusivement. Quantité de livres limitée.



Libérez-vous des idées reçues

ledevoir.com/abonnement.html

LE DEVOIR.com

L'abonnement offert en cadeau doit être livré à une adresse différente de celle de votre abonnement actuel.

LE MONDE

INTERDICTION DES MINARETS

La décision suisse sème l'émou

Paris — Vote de la peur et de l'intolérance, décision inquiétante: l'interdiction de construire des minarets en Suisse, adoptée dimanche par référendum, a suscité hier une levée de boucliers en Europe et dans des pays musulmans.

De nombreux responsables européens ont déploré le choix des Suisses et exprimé des craintes face aux conséquences de cette décision. D'autres, moins nombreux, ont estimé que ce vote reflétait une préoccupation réelle qui devait être prise en compte.

« Il n'y a pas de problèmes entre les musulmans et les Européens dans l'Union européenne »

Résumant le malaise européen, le ministre français de l'Immigration, Eric Besson, a déclaré qu'il « ne faudrait pas donner le sentiment de stigmatiser une religion, en l'occurrence l'islam ».

La présidence suédoise de l'UE a jugé surprenant de soumettre un tel sujet à référendum. « Il n'y a pas de problèmes entre les musulmans et les Européens dans l'Union européenne », a déclaré la ministre suédoise chargée de l'Intégration, Nyamko Sabuni.

Wolfgang Bosbach, un responsable de la CDU, le parti de la chancelière allemande, Angela Merkel, a estimé que ce vote traduisait la peur d'une islamisation de la société existant aussi en Allemagne: « Cette crainte doit être prise au sérieux ».

Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, s'est déclaré « un peu scandalisé » par un vote qui est selon lui une expression d'intolérance. En Italie, le scrutin a suscité des réactions positives de plusieurs politiques, dont deux ministres de la Ligue du Nord, formation populiste qui appartient à la coalition gouvernementale dirigée par Silvio Berlusconi, et plusieurs députés de droite. « Malheureusement, nous faisons face à une forte attaque contre notre identité de la part d'une religion into-

lérante comme l'islam », a déclaré Roberto Castelli, vice-ministre des Infrastructures et des Transports.

Le vote des Suisses a été salué par d'autres partis d'extrême droite européens, comme le Front national en France ou le FPÖ et le BZÖ en Autriche.

En Suisse même, le secrétaire général de la conférence épiscopale, Mgr Felix Gmür, a qualifié ce vote de « coup dur pour la liberté religieuse et l'intégration ». Le Vatican a abondé en ce sens, évoquant une « entrave à la liberté de religion », tout en reconnaissant l'existence d'un « sentiment d'aversion et de peur ».

A Genève, le rapporteur spécial de l'ONU pour la liberté de religion, Mme Asma Jahangir, a dénoncé une « discrimination évidente ». L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est elle aussi déclarée « très préoccupée ».

Amnesty International a évoqué « une violation de la liberté religieuse incompatible avec les conventions signées par la Suisse ».

Dès dimanche, le grand Mufti d'Égypte, Ali Gomaa, a dénoncé une « insulte » pour tous les musulmans. Le ministre turc de la Culture, Ertugrul Günay, a dénoncé hier une « violation de la liberté de culte ».

Le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), Ekmeleddin Ihsanoglu, s'est dit « déçu et préoccupé » par la « recrudescence des incitations anti-islamiques en Europe », appelant à des réactions « pacifiques ».

La Nahdlatul Ulama, principale organisation musulmane d'Indonésie, y a vu un signe de « haine » et d'« intolérance », tout en appelant elle aussi à « ne pas réagir avec excès ». Un influent dignitaire religieux chiite libanais, l'ayatollah Fadlallah, a dénoncé un vote « destiné à inciter au racisme contre les musulmans en Occident ».

Agence France-Presse



Ces soldats américains stationnés dans la province de Patikra pourraient accueillir des renforts bientôt.

Le président américain dévoilera sa stratégie ce soir à West Point

Obama ordonne l'application de sa nouvelle stratégie afghane

Washington — Barack Obama a ordonné l'application de sa nouvelle stratégie en Afghanistan sans attendre de dévoiler ce soir la décision la plus risquée de sa présidence: l'envoi probable de dizaines de milliers de soldats américains dans une guerre meurtrière.

Dès dimanche, M. Obama « a communiqué sa décision finale dans le Bureau ovale en ce qui concerne la stratégie et a donné ses ordres pour ce qui est de la mise en œuvre de la stratégie », a dit son porte-parole, Robert Gibbs.

Après trois mois de réflexion, le président des États-Unis a prévu de détailler sa stratégie dans une allocution ce soir qu'il prononcera de l'académie militaire de West Point.

Barack Obama a informé dimanche soir ses chefs militaires, dont l'amiral Mike Mullen, chef d'état-major interarmes, et David Petraeus, chef du commandement central des forces américaines (CentCom), « de sa décision finale sur la stratégie » à suivre, a dit Robert Gibbs, porte-parole de la Maison blanche.

Tout comme hier, il passera aujourd'hui une bonne part de son temps en vidéo-conférence ou au téléphone avec ses partenaires étrangers, jusqu'au

grand discours de ce soir, à West Point. Devant les élèves de la plus prestigieuse école militaire américaine, il devrait alors dire publiquement qu'il a fait le choix dangereux de l'escalade.

Des renforts

Il pourrait annoncer l'envoi d'environ 30 000 soldats supplémentaires, appeler les alliés des États-Unis à envoyer eux aussi des renforts. Et il devrait expliquer à des Américains de plus en plus hostiles à cette guerre comment il s'y prendra pour que le déploiement ne tourne pas à l'enlisement. Il y avait environ 35 000 soldats américains en Afghanistan quand M. Obama a pris ses fonctions. Ils sont aujourd'hui environ 68 000 après une première augmentation des effectifs en février.

Il s'agit peut-être de la décision la plus difficile de sa présidence. M. Obama a hérité du conflit, mais c'est pour lui une « guerre nécessaire ». Il a beaucoup plus à y perdre qu'à y ga-

agner, disent les experts.

Le scepticisme est désormais majoritaire chez les Américains quant à la nécessité de cette guerre qui, loin de paraître prendre fin après plus de huit ans, connaît son année la plus meurtrière.

M. Obama devrait insister ce soir sur le fait que l'engagement américain n'est pas illimité ni inconditionnel. Il fera de l'entraînement et de la montée en puissance des forces afghanes un impératif.

Un retrait

« Vous pouvez être sûrs que le président dira que notre engagement n'est pas illimité », a dit son porte-parole. Selon le *New York Times*, M. Obama devrait se montrer plus précis qu'il ne l'a été jusqu'alors sur les limites dans le temps de l'engagement, sans aller jusqu'à présenter un calendrier de retrait.

Il devrait aussi souligner que cette guerre est aussi l'affaire des alliés des États-Unis, et les

exhorter à mettre plus d'hommes à disposition, entre 5 et 10 000 hommes selon des chiffres avancés.

Avant son discours, M. Obama devrait s'être entretenu avec ses homologues français, russe, chinois et les chefs de gouvernement britannique, allemand, australien, danois, polonais, indien, même s'il ne les sollicite pas tous pour des renforts.

Le grand allié britannique, par la voix du Premier ministre Gordon Brown, a confirmé hier l'envoi début décembre de 500 soldats supplémentaires, ce qui portera le contingent britannique à plus de 10 000 hommes.

Le quotidien français *Le Monde* rapportait que Washington avait demandé à Paris d'augmenter son contingent militaire de 1500 soldats. Cependant, selon l'Elysée, le président Nicolas Sarkozy a dit à M. Obama que la formation des forces afghanes restait la priorité de la France.

Hier et aujourd'hui, M. Obama devait mener des consultations avec des membres du Congrès où certains de ses amis démocrates sont réticents à un nouvel effort de guerre en période de crise économique.

Agence France-Presse et Reuters

SANTÉ

La guerre de tranchées commence au Sénat américain

Washington — Le Sénat américain s'est lancé hier dans une guerre de tranchées sur la réforme de la couverture maladie de Barack Obama, avec pour objectif un vote à l'arraché avant Noël, au moment où le président est déjà accablé par le dossier afghan.

Après des mois de discussions en commission et de négociations informelles, les sénateurs ont entamé pour la première fois les débats en séance plénière hier après-midi.

De nombreux amendements vont être débattus avant un vote pour lequel le chef de la majorité démocrate, Harry Reid, a besoin des voix de 60 des 100 élus de la chambre haute. « Nous avons besoin de 60 voix à un moment donné pour mettre fin au débat », a dit le porte-parole de M. Reid, Jim Manley.

Mais il s'agit d'un véritable défi, car plusieurs sénateurs démocrates centristes ont déjà fait savoir qu'ils ne soutiendraient pas le texte s'il contient — comme c'est le cas actuellement — une caisse d'assurance maladie gérée par le gouvernement fédéral, qui serait mise en concurrence avec les assurances privées.

Le 22 novembre, les 58 démocrates et les deux sénateurs indépendants généralement alliés avec la majorité, ont voté « oui » à l'ouverture des débats devant le Sénat. Mais les sénatrices démocrates Blanche Lincoln (Arkansas), Mary Landrieu (Louisiane) et leur collègue indépendant Joe Lieberman (Connecticut) ne veulent

pas d'une « option publique ».

En outre, le sénateur démocrate Ben Nelson (Nebraska) a dit qu'il s'opposerait à tout projet de loi qui ne comportera pas de disposition limitant l'utilisation de fonds public pour l'avortement.

Les républicains

Par ailleurs, les républicains, minoritaires, mais farouchement opposés à la réforme telle que proposée par les démocrates, ont juré de faire échouer le projet de loi. S'ils n'y parviennent pas, ils pourraient au minimum retarder la tenue d'un vote final aux premiers mois de 2010, année des élections de mi-mandat au Sénat et à la Chambre des représentants, ce qui savonnerait davantage la planche pour un ralliement des démocrates centristes.

Les républicains estiment que la réforme va coûter 2500 milliards sur dix ans alors que les démocrates avancent le chiffre de 848 milliards.

Un éventuel soutien des sénatrices républicaines centristes du Maine, Olympia Snowe et Susan Collins, était encore incertain hier.

Après la pause de la Thanksgiving, la reprise s'annonce donc délicate pour le président et la majorité démocrate.

des représentants a approuvé le 7 novembre dernier, à une très courte majorité (220 voix contre 215), sa propre version du projet de loi de réforme de la couverture santé.

Agence France-Presse

LE TRAITÉ DE LISBONNE

Un grand pas pour l'UE, et non une révolution

TIMOTHY HERITAGE

Bruxelles — L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne aujourd'hui marque une étape importante pour l'Union européenne dans sa quête d'une influence plus étendue, mais on ne la voit pas se transformer en superpuissance mondiale.

Ce traité renforce les pouvoirs du Parlement européen et doit faciliter les prises de décision communautaires. Il crée un président du Conseil européen et accroît les prérogatives du haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité, qui supervisera un nouveau corps diplomatique.

Pour les partisans de Lisbonne, le traité prépare le terrain à une plus grande visibilité de l'UE dans le nouvel ordre mondial lié à l'ascension de puissances émergentes comme la Chine dans le contexte de la crise économique internationale.

Ses adversaires estiment que l'Union a justement compromis cette perspective en s'attachant à obtenir le soutien des 27 États membres au traité et en choisissant des personnalités discrètes pour les postes de président et de chef de la diplomatie.

Quoi qu'il en soit, toutes les

parties conviennent que le changement sera lent. Il dépendra en grande partie de la manière dont les nouveaux dirigeants de l'UE exerceront leurs fonctions, ainsi que de la volonté des gouvernements de placer les besoins européens au-dessus des intérêts nationaux.

« Le traité consolidera l'UE à un moment où elle a besoin d'être renforcée et où les Européens passent de plus en plus pour des 'has-been' sur la scène internationale », note Hugo Brady, du Centre for European Reform, un groupe de réflexion londonien.

« Les dispositions du traité fournissent-elles un remède au recul de l'Europe dans le monde? Non, pas à elles seules. Mais cela met fin à un processus de ratification très préjudiciable qui n'en finissait pas », ajoute-t-il.

Processus tortueux

Daniel Gros, analyste au Centre for European studies (CEPS) de Bruxelles, s'attend à ce que le traité entraîne de nombreux changements d'organisation positifs, mais sans conférer d'emblée à l'UE un poids supérieur dans la diplomatie internationale.

« Ce ne sera pas une révolution, dit-il. Au moins dans les pre-

mières années, le vrai défi est moins de résoudre de grandes crises que de faire fonctionner les rouages et de créer des précédents qui seront utiles par la suite ».

Le sort du traité est resté incertain jusqu'à ce que l'Irlande l'approuve par référendum le 3 octobre à la seconde tentative, et que le président tchèque Vaclav Klaus renonce à s'y opposer. Il l'a signé le 3 novembre.

Les chefs d'État et de gouvernement du bloc ont ensuite paru divisés sur la nomination d'un président du Conseil et d'un haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité.

Quand ils ont enfin jeté leur dévolu le 19 novembre sur le premier ministre belge, Herman Van Rompuy, pour la présidence et sur la Britannique Catherine Ashton pour la politique étrangère, ils ont opté pour deux personnalités consensuelles plutôt que pour des locomotives politiques.

« L'UE n'est pas un superÉtat qui avance à grands pas vers une aube éclatante », écrivait le conservateur britannique Chris Patten, ancien commissaire européen aux Affaires extérieures, après la nomination des deux dirigeants.

Reuters

ISRAËL

Les colons veulent résister

Jérusalem — La principale organisation de colons israéliens, le Conseil de Yesha, a décidé hier de résister à la récente décision du premier ministre Benjamin Netanyahu de suspendre temporairement les nouvelles constructions dans les implantations de Cisjordanie.

« Les dirigeants du Conseil ont décidé que les inspecteurs de Bibi [le surnom du premier ministre] ne seront pas autorisés dans nos communautés », selon un communiqué publié à l'issue d'une réunion d'urgence des représentants des colons.

Des inspecteurs israéliens ont commencé à se déployer hier en Cisjordanie pour imposer les premiers ordres de suspension des travaux dans les colonies de Cisjordanie, où vivent 330 000 Israéliens.

Le ministre israélien de la Défense, Ehoud Barak, a ordonné de mobiliser « au plus vite » de nouveaux inspecteurs pour veiller à l'application de la suspension partielle et temporaire de la colonisation décidée par M. Netanyahu.

L'application du moratoire sur les nouvelles constructions dépendra de la police, des gardes-frontières et de l'administration (militaire) et relèvera de la compétence globale de l'armée, selon les autorités. — AFP

LES SPORTS

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Buffalo	15	7	2	66	55	32
Boston	13	8	5	64	64	31
Ottawa	13	7	4	72	70	30
Montréal	12	12	2	66	76	26
Toronto	6	12	7	67	92	19

Section Atlantique						
Pittsburgh	19	9	0	92	77	38
New Jersey	17	6	1	69	51	35
Philadelphie	13	10	1	77	65	27
N.Y. Rangers	13	13	1	81	84	27
N.Y. Islanders	10	10	7	72	84	27

Section Sud-Est						
Washington	16	5	6	94	78	38
Atlanta	14	7	3	84	68	31
Tampa Bay	10	7	8	67	75	28
Floride	10	12	4	71	87	24
Caroline	5	16	5	62	100	15

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
Chicago	16	6	3	78	56	35
Nashville	15	10	1	62	69	31
Columbus	13	9	4	81	92	30
Detroit	13	9	4	76	73	30
St. Louis	10	10	5	62	67	25

Section Nord-Ouest						
Calgary	17	6	3	83	66	37
Colorado	15	8	5	85	83	35
Vancouver	14	12	0	80	68	28
Edmonton	10	13	4	80	90	24
Minnesota	10	12	3	63	75	23

Section Pacifique						
San Jose	18	6	4	96	75	40
Los Angeles	15	10	2	79	81	32
Dallas	12	8	7	80	81	31
Phoenix	15	11	1	68	65	31
Anaheim	10	11	4	71	80	24

Hier						
Buffalo	3	Toronto	0			
Pittsburgh	5	N.Y. Rangers	2			
Washington	3	Caroline	2			
Florida	3	Atlanta	4			
St. Louis	2	Columbus	5			
Colorado	3	Tampa Bay	0			
Dallas	1	Detroit	4			
Calgary	5	Nashville	0			
Aujourd'hui						
Toronto	à	Montréal	19h30			
Columbus	à	Chicago	20h			
Los Angeles	à	Anaheim	22h30			
Ottawa	à	San Jose	22h30			

EN BREF

LAMA a 10 ans

L'Agence mondiale antidopage (AMA), qui a son bureau principal à Montréal, fête ses 10 ans d'existence. L'événement sera célébré en Suède aujourd'hui et demain, à l'occasion de la réunion annuelle du comité exécutif et du Conseil de la fondation. Le député libéral Denis Coderre sera présent à Stockholm, lui qui était le secrétaire d'Etat au sport amateur dans le gouvernement fédéral lorsque l'AMA a choisi de s'établir à Montréal. Le mandat de l'AMA comprend la recherche scientifique, l'éducation et la supervision de la conformité du Code mondial antidopage. — *Le Devoir*

Scott Gomez et Matt D'Agostini, de retour chez le Canadien

ROBERT LAFLAMME

Brossard — Le Canadien a un gros mois de décembre sur les bras, avec 17 matchs au programme, dont 11 à l'étranger. Les retours en renfort des attaquants Scott Gomez et Matt D'Agostini arrivent au bon moment, trois jours après celui du défenseur Jaroslav Spacek, samedi.

De retour à l'entraînement, hier, après avoir raté quatre matchs en raison d'une blessure à l'aine, Gomez devrait renouer avec l'action contre les Maple Leafs de Toronto, comme il l'avait laissé entendre dans la courte déclaration qu'il a faite, en français, au Réseau des sports (RDS), samedi.

Gomez a pivoté la deuxième unité en compagnie de Travis Moen et de Max Pacioretty, hier, au complexe sportif Bell.

L'entraîneur Jacques Martin a confirmé la présence dans la formation de D'Agostini, qui a manqué tout le mois de novembre à la suite de la percutante mise en échec que lui a appliquée Andrew Ladd, des Blackhawks de Chicago, le 30 octobre. L'aïlier droit a subi une commotion cérébrale, mais c'est la blessure à un genou qu'il s'est également infligée sur la même séquence qui l'a contraint à l'inactivité le plus longtemps. Il avait seulement un but à sa fiche, au moment où il s'est blessé.

Hier, D'Agostini a évolué à la droite de Glen Metropolit et de Kyle Chipchura au sein du quatrième trio.

Martin a également révélé que le défenseur Hal Gill, absent depuis 12 matchs en raison d'un os fracturé à un pied, avait reçu le feu vert afin de reprendre l'entraînement avec le groupe dès aujourd'hui.

«*Tout cela est positif, compte tenu de la tâche qui nous attend en décembre*», a-t-il relevé.

On espère que Benoît Pouliot, acquis du Wild du Minnesota la semaine dernière, puisse s'entraîner avec ses nouveaux coéquipiers cette semaine. Pouliot reprend des forces à la suite d'une blessure au poignet droit.

Quant à l'aïlier Andrei Kostitsyn, blessé à un pied, son absence pourrait se prolonger. Kostitsyn a patiné légèrement en survétement pour la première fois en une semaine, hier, après la séance d'entraînement.

Le Tricolore s'est mieux tiré d'affaire qu'on l'estimait malgré la perte de plusieurs éléments de premier plan. Mais Martin va saluer volontiers les retours des blessés.

«*Je ne suis pas complètement satisfait, a-t-il commenté. On aurait pu faire mieux, et on devrait faire mieux. On doit fournir un effort plus constant à chacun des matchs. Ce qu'on a accompli est positif, mais on doit afficher un plus grand sentiment d'urgence en décembre.*»

Dernièrement, l'équipe s'est serrée les coudes dans l'adversité, comme cela se produit souvent dans le sport. Martin a ainsi pu mieux faire avaler aux joueurs les stratégies qu'il tente d'implanter depuis son arrivée en poste. «*Nous avons affronté de bonnes équipes, et les joueurs ont gagné de la confiance dans le style de jeu qu'on veut les voir pratiquer afin d'obtenir du succès*», a-t-il corroboré.

Martin souhaite maintenant voir le Canadien, qui était à cinq points du premier rang de la section Nord-Est avant hier, passer à une vitesse supérieure, en diminuant les buts accordés aux rivaux, tout en améliorant l'efficacité du jeu de puissance et de l'infériorité numérique.

L'équilibre

Avant d'amorcer cette éreintante séquence, l'entraîneur s'est adressé aux joueurs afin de leur rappeler l'importance de maintenir un «*bon équilibre*» dans leur vie. «*C'est important qu'ils évitent les distractions et qu'ils concentrent tous les efforts sur les matchs. Entre les matchs, on veut qu'ils s'accordent du repos et qu'ils mangent bien*», a-t-il souligné.

Carey Price devrait être d'office devant le filet ce soir dans un neuvième match d'affilée. Martin a indiqué que Jaroslav Halak va voir de l'action sous peu.

La Presse canadienne

ET PUIS EUH

Un homme de trop



JEAN DION

A lors, voici à peu près comment ça se passe. Vous êtes attelé à la tâche de rédiger un papalard rapport au match de la Coupe Grey. A un moment donné, vous observez le quart-arrière des Roughriders de la Saskatchewan Darian Durant — à éviter dans la mesure du possible de confondre avec l'orchestre Duran Duran — qui porte lui-même le ballon sur 16 verges et plonge dans l'en-but pour le touché. Il reste un peu plus de 10 minutes à disputer, et c'est maintenant, après transformation, 27-11 pour la Saskatchewan. La Saskatchewan, dont le jeu au sol a traversé la défense des Alouettes de Montréal, relativement solide jusque-là, comme du beurre lors de la dernière séquence. Les Alouettes, qui connaissent un match étonnamment ordinaire considérant leur excellente saison, paraissent avoir abandonné la partie. L'affaire est dans le sac pour les hommes en vert.

Vous écrivez donc: «*Durant a asséné le coup de grâce*», etc. Et vous vous trouvez très perspicace et vous vous félicitez de posséder ce don de prescience qui fait un tel tabac dans les cocktails huppés des grands boulevards.

Puis, environ une demi-heure plus tard, vous êtes forcé de reconnaître que vous vous êtes salement gouré. Les Alouettes ont remonté la pente savonneuse qu'ils s'étaient eux-mêmes badigeonnée et l'ont emporté par un point sur la deuxième reprise du dernier jeu du match (plus *in extremis* que ça, ben, tu perds, genre). Vous devez donc vous amender, et cela prend cette tournure: «*Durant semblait avoir asséné le coup de grâce*», etc.

Voyez comment un passé composé devenu imparfait/infinif passé peut modifier la perspective. Tout est dans la conjugaison. En plus, il vous fait passer pour clairvoyant. Le lecteur se dit: il a tout vu, le bougre. Tout le monde croyait que Durant avait asséné le coup de grâce alors que lui avait bien compris qu'il n'avait que semblé le faire.

C'est pour ça, messieurs dames, que le monde du sport est si merveilleux™. Parce qu'on pense qu'il y a eu coup de grâce, pour mieux se rendre compte qu'on était dans les patates pilées et qu'un redressement spectaculaire a eu lieu devant nos yeux ébahis. Comme à la lutte arrangée, véhicule de merveilleux entre tous les véhicules de merveilleux, quand un des combattants apparemment à l'article du décès se réveille soudain et se met à rouler l'adversaire de coups jusqu'à ce que ce dernier dise «chute».

Quant aux deux touchés marqués subsequmment par Montréal avant le placement décisif, vous devez faire preuve de créativité. Car que devient le cliché «*trop peu, trop tard*», que vous aviez évoqué avec une originalité à décoller la tapisserie, quand ce n'est pas trop peu et qu'il n'est pas trop tard? «*Assez, assez tôt?*» «*En masse, avec du lousse?*» Tant de questions, et cette heure de tombée qui approche à grandes enjambées.

Les Als, comme disent les supporters de l'abréviation — et en passant, une autre question qui me turlupine le ciboulot depuis au moins trois générations: pourquoi le mot «abréviation» est-il si long? et pourquoi n'a-t-il pas d'abréviation? une ab, me semble, ça se placerait super dans une conversation à bâtons rompus —, les Als, oui, ont donc gagné 28-27 sur un placement de Damon Duval qui s'essayait pour la deuxième fois.

Et là, j'ai encore une question. C'est 27-25 Saskatchewan avec quatre ou cinq secondes au cadran quand Duval s'amène. Il rate son botté, trop à droite, mais une punition est imposée aux Riders qui ont trop de joueurs sur le terrain. Treize, en fait, alors que le règlement précise qu'au football professionnel canadien, il va à l'encontre de l'esprit sportif, et il est même rigoureusement interdit, d'en déployer plus de 12. La punition va permettre aux Alouettes de reprendre le jeu.

Sur image arrêtée, on en voit 12 qui sont massés sur la ligne de mêlée. Et à ceux-là, il faut ajouter le retourneur de bottés Jason Armstead, qui lui se trouve profondément dans sa zone des buts.

Et la question, qui mérite des italiques pour l'ensemble de son œuvre, est: *mais bondance de calvette, qu'est-ce qu'il faisait là?*

Bon, l'erreur resterait assez peu pardonnaable, mais compréhensible si on avait eu 13 joueurs sur la ligne. Excès de volonté de bloquer le botté, et toutes ces choses. Alors qu'il ne servait strictement à rien, à rien, qu'Armstead se trouve à cet endroit. Si Duval réussissait sa tentative, c'était fini et les Als gagnaient. S'il la ratait, c'était un simple, c'était fini et les Riders gagnaient 27-26.

Laisser un gars ou deux en arrière au cas où il y aurait mauvaise remise (ou jeu truqué) et où les Alouettes tenteraient de courir ou de passer? Oui, mais 10 ou 15 ou 20 ou 25 verges derrière la ligne de mêlée, pas au fond de la zone des buts!

Et par-dessus le marché, alors que le match était prétendument gagné pour la Saskatchewan, soit avant qu'on sache qu'il y avait punition, Armstead a fait la seule chose qu'il ne fallait pas faire: il a capté le ballon et s'est mis à courir et est sorti des buts. Risquant ainsi de commettre un échappé que les Als auraient recouvert avec possibilité de marquer un touché sur le jeu. Risque mince, certes, mais risque pareil.

Enfin, Ça doit être que je ne comprends rien au football.

La prochaine fois, nous verrons que l'arrêt-court des Yankees de New York Derek Jeter, nommé hier sportif de l'année par *Sports Illustrated*, est en train de se faire construire en Floride une résidence de 30 875 pieds carrés comprenant 62 pièces, dont sept chambres à coucher et neuf salles de bains, tout cela parce qu'il n'a pas les moyens de s'offrir un appart sur le Plateau.

Tiger Woods se retire

Thousand Oaks, Californie — Tiger Woods a déclaré forfait pour son propre tournoi de golf, hier, évoquant les blessures subies lors de son accident de voiture survenu près de sa résidence de Floride.

Woods a mentionné dans un communiqué sur son site Internet, hier, que ses blessures le garderaient à l'écart du Défi mondial Chevron. Il a ajouté qu'il ne disputerait pas d'autre tournoi en 2009, et qu'il ferait un retour à la compétition l'année prochaine.

Sa décision survient à la suite de son accident où il a été victime de coupures et de contusions au petit matin vendredi. Son véhicule utilitaire sport a heurté une borne-fontaine avant de frapper un arbre tout près de son domicile.

Associated Press

LE RETOUR DES VAINQUEURS!



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

LES VAINQUEURS de la coupe Grey, dont Étienne Boulay (notre photo), sont rentrés hier à Montréal, accueillis par de nombreux admirateurs. Un défilé et un rassemblement auront lieu en milieu de journée demain à Montréal pour célébrer cette victoire des Alouettes en finale. L'équipe championne sera d'abord invitée à l'hôtel de ville à 9h pour la signature du livre d'or. Le défilé se déroulera à compter de 11h40 rue Sainte-Catherine. Il s'amorcera à l'angle de la rue Crescent et se terminera au coin de la rue Jeanne-Mance. Les joueurs et la coupe Grey seront ensuite présentés sur une scène extérieure située sur la place des Festivals. L'équipe montréalaise a vaincu les Roughriders de la Saskatchewan 28-27 à Calgary dimanche. Il s'agit de la sixième coupe Grey de l'histoire de la formation montréalaise.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

1209

HORIZONTALEMENT

- Algues laissées par le retrait de la marée - Diriger.
- Orné de métaphores - Arrangé grossièrement.
- Caractère normal d'un accouchement - Oublié.
- Émoussé - Simple d'esprit.
- Xénon - Morceau de musique - La pierre à le sien.
- Milieu riche et international - Prison.
- Astate - Chef islamique.
- Sans variété - Sert à encourager - Troublé par l'alcool.
- Hautaine.
- Jambes de bois - Enfant.
- Avant la fête de Noël - Bar du Far West.
- Qui a des traits communs avec une autre.

VERTICALEMENT

- Démodé - A travers.
- Divertie - Candide.
- Manque - Dimensions.

- Sujet conscient et pensant - Point cardinal - Styles.
- Perte d'un sens - Frottée d'huile.
- Superflus.
- Redonne - On mesure sa profondeur avec un bathymètre - Antimoine.
- Germanium - Montagne grecque - Equivalent.
- Tête de rocher émergeant à marée basse - Camarade - Ovation sportive.
- Petite branche - Manteau de fourrure.
- Coffrer - Borné.
- Demeurée - Bois précieux.

1	R	E	S	S	E	M	B	L	A	N	C	E
2	E	T	A	U	R	A	N	I	U	M		
3	B	A	L	L	O	T		I	N	D	R	I
4	U	S	T	R	I	C	T	E		A	S	
5	F	I	A	L	L	O		L	A	C	E	
6	F	L	A	N	E	P	I	E		A		
7	A	L	I		C	R	I	N		C	O	B
8	D	E	L	T	A		E	C	R	U		E
9	E	T	E		V	A	R	L	O	P	E	R
10	T	R	A	I	N			U	T	I	L	E
11	A	R	O	M	A	T	E	S		D	O	T
12	G	E	N	E	R	E		E	L	E	I	S

1208

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

CHERCHER SUR INTERNET... ON S'EN CHARGE !

MÉTÉOÉCLAIR : La météo en temps réel. Prévisions à court et à long terme. Le tout accessible à même votre bureau.

Visitez meteomedia.com/bureau pour télécharger gratuitement MétéoÉclair.

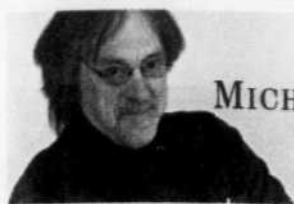


À votre portée, en tout temps.

CULTURE

THÉÂTRE

Méchante grosse grappe!



MICHEL BÉLAÏR

Qu'il roule à plein régime sur le gros paquebot de l'industrie culturelle mont-réalaise ou qu'il affronte la tempête et les vents de côté, le théâtre que l'on fait ici impressionne par sa diversité et par sa qualité, il n'y a qu'à voir les spectacles à l'affiche un peu partout pour en prendre conscience. On ne soulignera jamais assez à quel point le théâtre est un art vivant à Montréal; le secteur n'en finit plus de se réinventer, de s'élargir et de s'enrichir de nouvelles approches et de nouveaux visages tout en faisant toujours plus avec toujours moins.

Mais ne nous y trompons pas: le secteur est fragile. Une étude publiée la semaine dernière par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain vient d'en faire clairement la démonstration, tableaux et chiffres à l'appui. On apprend là des choses tellement fascinantes qu'il ne faut surtout pas s'empêcher de les répéter.

D'abord, que le secteur génère annuellement près de 100 000 emplois directs et des retombées économiques de 12 milliards de dollars; l'étude évalue la contribution directe de «l'industrie culturelle» à près de 8 milliards, soit 6 % du PIB du Grand Montréal couvert ici. C'est beaucoup et c'est surtout très concret pour des gens qui vivent de l'imaginaire et que l'on traite la plupart du temps comme des queteux. Pour les gouvernements, on ne le dit pas assez non plus, cela représente des revenus annuels de près de deux milliards de dollars en taxes, impôts et contributions rarement volontaires. Ouuff... On le voit bien: c'est énorme.

Il faut toutefois préciser quelques petites choses. D'abord, qu'aux fins de son étude, la Chambre de commerce donne une définition à la fois très large et très précise de ce qu'elle étudie quand elle se penche sur le «secteur culturel montréalais». En fait, la chose ressemble à s'y méprendre à la fameuse «grappe des industries culturelles» de Gerald Tremblay du temps qu'il était ministre libéral. Ici, on préconise plutôt l'emploi d'un néologisme qui laisse, sur fond de contresens, comme une sorte d'arrière-goût en bouche: «l'économie de la création». On s'y fera probablement...

«L'économie de la création», ça englobe les arts de la scène (théâtre, danse, cirque, etc.), les arts visuels, le cinéma, la télévision, les festivals, l'architecture, le patrimoine, la création littéraire, l'édition et la diffusion, la musique, l'enregistrement, l'édition Internet, la publicité, les jeux interactifs et le design. Tout ça! Méchante grosse grappe! Tellement même que certains secteurs doivent difficilement s'imaginer autrement qu'en l'état de minuscule noyau dans un tout petit raisin... Près de 70 % des gens qui s'activent dans ce vaste secteur travaillent à Montréal; leur Montréal de presque quatre millions d'habitants englobe Longueuil et Laval de même que 79 municipalités environnantes. Au cours des dix dernières années, «l'économie de la création» a généré là 35 000 nouveaux emplois.

C'est précisément là que le bât blesse, ça on le sait depuis longtemps! Les artistes et — plus précisément encore — surtout les femmes, ga-

gnent des salaires ridicules se situant trop souvent à la limite du tolérable. Le «cœur créatif de l'industrie de la culture», comme le souligne aussi l'étude, a un revenu annuel moyen de 24 000 \$, soit la moitié du revenu moyen à Montréal. La situation est d'autant plus critique que les gouvernements font preuve de plus en plus de créativité pour trouver des façons de se désengager globalement de la culture et que les compagnies de théâtre sont de plus en plus nombreuses et de moins en moins bien financées: à peine 45 % de ce financement vient des fonds publics, 21 % du privé et 34 % est autogéré par les revenus des compagnies.

C'est à ce niveau, tout de suite, qu'il faut trouver la façon d'agir en finançant convenablement les conseils des arts, on l'a déjà dit clairement sur plusieurs tribunes. Sinon, que l'on parle de la grappe à Gérard ou de «l'économie de la création», on risque de perdre des raisins et de voir l'industrie du divertissement collectif transformer tout cela en grosse citrouille hurlant la joie de vivre préformatée...

En vrac

■ Demain soir à 19h30, le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) présentent la soirée «Théâtre à lire avec Daniel Danis». Le dramaturge expliquera son travail de création en compagnie de Marie-Thérèse Fortin et Paul Savoie, qui liront des extraits de ses pièces. Sagenéen d'adoption, Daniel Danis a déjà remporté le Prix du Gouverneur général à trois reprises avec *Celle-là*, *La Langue-à-langue des chiens de roche* et *Le Chant du dire-dire*. Récemment, il recevait le prix Louise-LaHaye 2008 pour son remarquable *Kiwi* que l'on a vu aux derniers Coups de théâtre et qui fait une brillante carrière en France. Le metteur en scène Philippe Lambert dirigera les mises en lecture. La soirée aura lieu à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque, 475, boulevard De Maisonneuve Est, à Montréal (station de métro Berri-UQAM). L'entrée est libre.

■ On a eu chaud à la Ligue nationale d'improvisation! Il y a quelques semaines à peine, la Ligue apprenait qu'elle devait quitter le Medley où elle était installée depuis plusieurs années. Comme ça. Panique donc. Puis, en cours de semaine dernière, le directeur général de la LNI, Étienne St-Laurent, annonçait qu'une solution était trouvée: la 32^e saison d'activité se déroulera au Club Soda, un peu plus à l'ouest sur Saint-Laurent. Hier, la ligue déménageait déjà ses fantômes lors d'une cérémonie des étoiles fort fréquentée. Les billets pour la saison 2010 de la LNI seront mis en vente d'ici quelques jours à la billetterie du Club Soda au 514 286-1010 et la 32^e saison débutera le lundi 15 février prochain, à 19h. Qu'on se le dise!

■ C'est la semaine prochaine, le 8 décembre à 19h, précisément, que Brigitte Haentjens et Christian Lapointe vous convient à une rencontre au Théâtre La Chapelle, rue Saint-Dominique. But de la chose: entendre des textes et participer à une discussion dont le thème principal est notre rapport à l'art en général et au théâtre en particulier. Christian Lapointe, le directeur artistique de l'événement, dirigera la lecture de «paroles de praticiens et d'auteurs sur l'art, l'écriture et le théâtre» comme le précise le communiqué. Céline Bonnier, Eve Gadouas, Maxime Denommé et Jean-René Ouellet sont aussi de la partie et Brigitte Haentjens animera une discussion avec le public pour conclure la soirée. Tous sont invités et priés de verser une contribution volontaire à l'entrée. On se renseigne à La Chapelle 514 843-7738.

THÉÂTRE

Derrière l'image

JE M'APPELLE MARILYN

Texte de Yonnick Flot.
Mise en scène de Miguel Doucet.
Dans la Salle intime du Théâtre Prospero jusqu'au 12 décembre.

MARIE LABRECQUE

Presque un demi-siècle après sa disparition, Marilyn Monroe demeure une image puissante. La beauté platinée est non seulement l'icône sexuelle féminine par excellence du XX^e siècle, mais l'incarnation d'une femme sacrifiée sur l'autel de la star. Un symbole qui accuse ces miroirs aux alouettes que sont Hollywood, la gloire, et qui met en évidence le fossé existant entre l'image et l'être humain fragile derrière.

Créée à Paris en 2008, la pièce du Français Yonnick Flot était à l'origine un monologue. La version du metteur en scène Miguel Doucet démultiplie l'actrice américaine en trois figures, ce qui a probablement pour effet de dynamiser le spectacle et d'accentuer le mal identitaire qui est en son cœur. Même si ce dédoublement rend par ailleurs peut-être moins fluide, crédible la transition finale. Car en plus de la Norma Jean qui rêve de théâtre (Maryève Alary), de la star en pleine gloire (Marie Eve Tardy) et de la Marilyn dépressive (Pénélope Jolicœur, qui rend bien l'espèce d'innocence vulnérable de la vedette), il pourrait bien y avoir sur scène un quatrième persona-

ge, qui les contient toutes: une jeune Québécoise amnésique, internée dans un hôpital psychiatrique, où elle se réveille en pensant être son idole.

Balançant entre l'espoir, l'illusion et la douloureuse réalité, *Je m'appelle Marilyn* présente un caractère un peu anecdotique, le texte puisant abondamment dans la vie et la carrière de la star. À tour de rôle ou en chœur, les comédiennes rappellent les triomphes et déceptions de cette orpheline mal-aimée, impuissante à échapper à son enfance, les frustrations d'une femme qui aurait voulu être respectée comme artiste. Le tout est traité avec assez de légèreté malgré la gravité du sujet.

Le revirement dramatique jure d'ailleurs un peu avec le ton ludique amené par la mise en scène à la sauce hollywoodienne. Doucet fait parader ses interprètes dans diverses toilettes flamboyantes et tire profit assez habilement du seul élément de décor, un lit. Le spectacle est aussi entrecoupé de quelques numéros musicaux reproduisant les chansons des films de Marilyn (dont une adaptation ironique qui substitue les pilules aux diamants en tant que «meilleurs amis d'une fille»). Des intermèdes généralement chantés avec plus d'enthousiasme que de voix, mais qui apportent une divertissante couleur fantasmagique à cette plongée dans la folie.

Collaboratrice du Devoir

EN BREF

Les Zapartistes zappent 2009

Comme chaque année, la bande des Zapartistes sera de retour dès la mi-décembre pour amorcer sa caricature format géant de l'année qui s'achève. En ces temps de grippe, les humoristes s'annoncent comme un remède contre les Harper, Charest, Ignatieff, Sarkozy et Berlusconi de ce monde, avec un détour prévu sur les plaines d'Abraham, les coulisses de l'ADQ et le désormais célèbre yacht de Tony Accurso. La tournée de ZAP 2009 commencera à Saint-Eustache le 14 décembre, s'arrêtera au Métropolis à Montréal les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre et fera le tour du Québec jusqu'au 15 janvier. — *Le Devoir*

Décès de la basse

Jean-Pierre Hurteau

Le chanteur montréalais Jean-Pierre Hurteau est décédé à l'approche de son 85^e anniversaire. Élève de Martial Singher au Conservatoire de musique de Montréal, il fit l'essentiel de sa carrière à l'Opéra de Paris où il fut attaché de 1958 à 1970. Au disque, le nom de Jean-Pierre Hurteau figure dans des enregistrements de Georges Prêtre: *Samson* et *Dalila* de Saint-Saëns et des extraits des *Trois de Berlioz*. À l'Opéra de Montréal, on le vit en 1980 dans le rôle d'Angelotti de *Tosca*. Il apparait aussi dans un concert parisien de Maria Callas en 1958, *La Grande Nuit de l'Opéra*, édité il y a un mois en CD par INA Mémoire vive. — *Le Devoir*

Flamboyante Betty,



Il y a un an déjà, le 1^{er} décembre 2008, nous quittait une grande artiste qui fut présente sur la scène de l'art contemporain pendant plus de 40 ans. Son legs nous témoigne essentiellement de la fragilité du contrat de l'être humain de toujours garder le cap sur son humanité. Tes amis se souviennent et soulignent aussi le départ de ton compagnon de vie, Martin, décédé le 15 octobre 2008.

Salut, grande Betty.

De ton ami, Gaétan.



VOTRE TÉLÉ CITOYENNE



chaîne 9 et 609 en HD | vox.tv.ca

MISE À JOUR CE SOIR 18 H 30

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		Virginie	La Facture	LA BRUNANTE (2007) avec Monique Mercure, Patrick Labbé, Suzanne Clément				Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lions	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Les Gags	Occupation double	Caméra café	Taxi 0-22	Monk / Monk a tué le Père Noël		TVA Nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 UN VRAI CINGLE DU CINÉMA (1956) Dean Martin	
TQ	Kaboom!	Tactik	Le code Chastanay	100% Tempo / Céline Galipeau	National Geographic / Le grand retour des bisons		24 heures chrono / De 19h à 20h		Affaires d'États / Traqués		Les francs-tireurs / Florence	La période de questions	
V	La guerre des clans	Wipeout Québec	Les fils à maman		Les anges millionnaires		Pratique privée / Ex-vie		Wipeout Québec	L'attaque à 5		A couper le souffle	Poker After Dark
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	24 heures	
TV5	17h50 Champion	Journal FR	Sida, paroles de jeunes		Pékin Express 4 / Étape 11: Kampong Winong - Ketapang		Images-chocs		Avenir	Hors série	Le Téléjournal	L'objet du scandale	
D	Drôle-monde	Drôle-monde	Biographies / Hilary Swank		Mayday / Des signaux confus		Images-chocs		Les Procureurs		La leçon d'anatomie	Images-chocs	
MP	Touche-Sarah	Déco mesure	ByeMaison	Toc Docteur	Bébé ou CV?		Cuisines Louis / ByeMaison		Décore ta vie	Maître chez soi	Déco mesure	Dre Nadia, Ado	Cinéma
VE	Top5.MusiquePlus.com		L'univers M+	M.Net	VJ Recherche / VJ Recherche		Radar	La Sentence	Dance ou crève!		Top Modèle	Les Dudesons	
MX	Top5 Anglo	Top5 Franco	Affaires de stars		Musique québécoise		Génération 70 / 1971		Fame		Star-O-Mètre	L'index québécois	Purs délices
VRK TV	Les frères Scott		Le Steph show	Dans le trouble	Famille parfaite / 70		Gossip Girl: L'élite de New York		Galaxie près	Changement	Fan Club	Degrassi	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	L'Intéprete	Johnny Test	Ile des défis	Défis extrêmes / 6teen		Les Simpson	Henri pis gang	American Dad	South Park	Les Simpson	American Dad	Henri pis gang
RDS	Sports 30		L'avant-match	LNH Hockey	Maple Leafs de Toronto c. Canadiens de Montréal (D)		Le VENT DE LA NUIT (1999) Catherine Deneuve		Compte à rebours		Tournaient de l'histoire	JAG	
HISTORIA	Les maudits fous		A vos marteaux		Passion maisons / Laval		NCIS enquêtes spéciales		CLARA ET MOI (2003) Julien Boisselier		Positivement nus	Portraits	
ARTV	Le temps d'une paix		Grandes entrevues / Florence Foresti		Tout sur moi		Bones / La chute des héros		Washington Police		Doc / Un médecin dans la mafia	Rêve Diana	
SERIES+	New York 911 / Obsession		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Justice à Boston		Médium / ...et l'innocent		Eureka / Le virus de la momie		Chasseurs de fantômes	Solidarité mondiale	Comment, fait
ZTELE	La porte des étoiles		Banc d'essai	Comment, fait	Chuck / Mr Perfect		Montcalm...	Dossiers H	Embarquement / Zambie		Excursions / Planète	Survivor	
C. SAVOIR	Monde images	18h50 Bâtiment	Grammaire	La réforme de l'ONU	Enfants philo.		Survivor: Aventures en Afrique		Catherine Deneuve		Méga construction	Survivor	
EVASION	Pura Vida		Mordu de la pêche / Kenya		Le temps d'un week-end		LE GRAND LÉBOWSKI (1998) John Goodman		DEUX COEURS À LOUER (1997)		23h35 LARRY LE DINGUE...		
TFO	Humf	Caillou	Panorama		Un monde de passions		LE VENT DE LA NUIT (1999) Catherine Deneuve		DEUX COEURS À LOUER (1997)		23h35 LARRY LE DINGUE...		
Cinépop	18h15 LE PETIT CIEL (1999) Micheline Lanctôt				LE GRAND LÉBOWSKI (1998) John Goodman		21h05 OBSÈDEE (2009) avec Idris Elba, Beyoncé Knowles		22h55 L'INTERNATIONAL (2009) Clive Owen		23h35 LARRY LE DINGUE...		
SECRAN	17h05 LES NOCES REBELLES		19h05 CHASSE AU TRESOR (2008) Matthew McConaughey		Tsunami: Une catastrophe sans précédent		Seigneurs Afr.		L'habit ne fait pas le moine		Amanpuri	Faites entrer l'accusé	
Pianet	Rendez-vous en Terre inconnue / Murielle Robin				Tout sur moi		Le 9.5		Juste pour rire		Le Confident	Mise à jour	
VOX	Premières	Mise à jour	Vert tendre	Le Confident	Rick Mercer		22 Minutes		Being Erica		CBC News: The National	Ghost	
CBC	17h00 News	Coronation St.	Wheel Fortune	Jeopardy	2 1/2 Men		So You Think You Can Dance / Top 10 Perform		NCIS: Los Angeles / Predator		News	05h05 Daily Sh.	
CTV (Mont.)	News	House & Home	E.T. Canada	Ent. Tonight	Access H.		The Agenda with Steve Paikin		East West 101 Partie 2 de 7		The Agenda with Steve Paikin	Ent. Tonight	
GBL	News	House & Home	E.T. Canada	Ent. Tonight	Access H.		Presidential Address		Scrubs		The Office	05h05 Kimmel	
TVO	WorldGirl	ArtAttack	Can. Parks	Eden	Presidential		NCIS: Los Angeles / Predator		2 1/2 Men		News	23h35 David Letterman	
ABC	Be Millionaire	World News	Fox 44 News	Smarter Than	Presidential		TBA		The Biggest Loser		Family Guy	TMZ	Seinfeld
CBS	News	NBC News	Jeopardy	Wheel Fortune	Presidential		So You Think You Can Dance / Top 10 Perform		Life in Grand Isle County		Qi Gong for Weight Loss	Charlie Rose	
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel Fortune	Presidential		So You Think You Can Dance / Top 10 Perform		Life in Grand Isle County		Qi Gong for Weight Loss	Charlie Rose	
FOX	King of the Hill	The Simpsons	2 1/2 Men	2 1/2 Men	Presidential		So You Think You Can Dance / Top 10 Perform		Life in Grand Isle County		Qi Gong for Weight Loss	Charlie Rose	
PBS (33)	News	Business	WorldFocus	Outdoor J.	Pres.Address		Tim Janis / Celebrate America		Three Tenors Christmas		News	05h05 Daily Sh.	
PBS (57)	News	Business	The NewsHour With Jim Lehrer		Brain Fitness Frontiers		2 1/2 Men		So You Think You Can Dance / Top 10 Perform		News	05h05 Daily Sh.	
CTV (Com.)	News	Business	eTalk	Access H.	2 1/2 Men		So You Think You Can Dance / Top 10 Perform		TRUE LIES (1994) avec Arnold Schwarzenegger, Tom Arnold, Jamie Lee Curtis		Law & Order / Sweeps	W.Trace	
A&E	The First 48		Criminal Minds / Blood Hungry		Freddie Mercury		Nureyev		General Idea		Daily Planet	Destroyed	
BRAVO	Wind at My Back		At the Concert Hall		How it's Made / How it's Made		Destroyed		Time Warp		Crime Stories	M*A*S*H	
DISCOVERY	Destroyed	Destroyed	Ancient Discoveries		Cities of the Underworld		Ultimate Engineering		Ultimate Engineering		NCIS / Chained	House	
HISTORY	Ultimate Engineering		The Outer Limits / From Within		RECIFE FOR A PERFECT CHRISTMAS (2005) Christine Baranski		Bones / The Baby in the Bough		SportsCentre		Off the Record	WPT Poker	
SHOWCASE	Trailer Park	Trailer Park	NHL Pregame	LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Canadiens de Montréal (D)									
TSN	Off the Record	SportsCentre	NHL Pregame	LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Canadiens de Montréal (D)									
12/01	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX
CE SOIR

Amélie Gaudreau

LE CODE CHASTENAY

Il serait maintenant possible d'«effacer» des souvenirs. C'est du moins ce que tente de prouver un jeune chercheur de l'Université McGill...
Télé-Québec, 19h

BÉBÉ OU CV?

Voilà un dilemme qui déchire de nombreuses jeunes mamans (et sûrement de nombreux papas). Ce documentaire de Marie-Pierre Duval donne la parole à certaines d'entre elles qui ont choisi de rester à la maison, le temps que leur marmaille grandisse un peu, une décision pas très bien perçue à l'ère de la garderie à sept dollars.
Canal Vie, 20h

LA BRUNANTE

Un film beau et triste sur les hauts et les bas d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer. Monique Mercure crève l'écran en reprenant le rôle qu'elle jouait il y a 40 ans dans *Ca n'est pas le temps des romans*, un autre film de Fernand Dansereau, et Suzanne Clément l'épaula admirablement.
Radio-Canada, 20h

TAXI 0-22

C'est la grande finale des aventures de Rogatien, ce chauffeur de taxi créé par Patrick Huard au verbe aiguisé. On nous promet des petits tours de piste des principaux personnages et toute une palette d'émotions.
TVA, 20h30

CULTURE

ROMANCES
ET
KARAOKÉDU 1^{ER} AU 12
DÉCEMBRE 2009THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
3900, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL, H2W 2M2
514-282-3900Le Salon du livre
de l'Outaouais
aura bien lieu

CAROLINE MONTPETIT

Le Salon du livre de l'Outaouais se tiendra finalement comme prévu du 25 au 28 février 2010 inclusivement. Les organisateurs du Salon ont en effet reçu samedi dernier une aide financière de 70 000 \$ du gouvernement du Québec, pour affronter la hausse de quelque 1000 % de leur loyer, liée à la vente du Palais des congrès par la ville de Gatineau à la Société immobilière du Québec.

Le gestionnaire privé du Palais des congrès, Capital trait, avait jusqu'à présent refusé de baisser ses tarifs, et une entente doit être conclue avec lui.

La semaine dernière, les organisateurs du Salon du livre de l'Outaouais menaçaient de ne pas tenir l'événement, le troisième du genre en importance au Québec, s'ils ne trouvaient pas les 104 000 \$ manquants dans leur budget pour assumer la hausse du loyer. Déjà, la semaine dernière, la Ville de Gatineau avait annoncé l'apport de 36 790 \$ supplémentaires au budget.

Il manque toujours quelque 30 000 \$ au budget final, et des

pourparlers sont en cours avec différents bailleurs de fonds pour les trouver. Le Salon a cependant jugé que les assurances avancées par ces bailleurs de fonds étaient suffisantes pour annoncer la tenue de l'événement. Cette décision a été prise pour permettre aux 230 exposants de commencer leurs préparatifs dès maintenant.

«A moins de trois mois de l'événement, nous ne pouvions plus retarder la décision, car les exposants devaient savoir s'il y aurait ou non un Salon. Nous sommes donc très heureux de pouvoir lancer dès aujourd'hui une invitation officielle», a fait savoir hier la présidente du conseil d'administration du Salon, Estelle Desfossés.

Cette annonce ne permet pas toutefois d'assurer la pérennité du Salon du livre pour les années à venir, et le conseil d'administration a l'intention d'entreprendre dès maintenant des démarches pour trouver des solutions à moyen et à long terme au problème de trouver un lieu adéquat à un prix abordable.

Le Devoir

Hommages à Gilles Carle

L'Office national du film rend hommage au défunt cinéaste Gilles Carle, qui a travaillé au sein de son équipe au cours des tumultueuses années 1960, aux côtés des Michel Brault, Gilles Groulx, Arthur Lamothe, Pierre Perrault, etc.

Huit de ses films sont présentés en ligne sur ONF.ca: *Dimanche d'Amérique* (1961), *Patinoire* (1963), *La Vie heureuse de Léopold Z* (1965) et *L'Âge de la machine* (1978). D'autres de ses œuvres venaient aussi d'être mises en ligne: *Manger* (1961), *Un air de famille* (1963), *Percé on the Rocks* (1964) et *Solange dans nos campagnes* (1964). À la CinéRobothèque, *La Vie heureuse de Léopold Z* sera projeté gratuitement sur grand écran, tous les jours à 17h, du 19 décembre

au 3 janvier (sauf les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier.)

Par ailleurs, le 34^e Festival des films du monde sera dédié à la mémoire de Gilles Carle, qui fut 34 ans membre de son conseil d'administration et pour les mérites de son œuvre. Le FFM présentera un inédit ou un montage de films de Gilles Carle lors de sa prochaine édition, qui se déroulera du 26 août au 6 septembre 2010.

Outre l'ONF et le FFM, Téléfilm Canada et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec ont joint leurs voix au concert d'éloges et de sympathies, pour témoigner leur reconnaissance au pionnier et leurs condoléances aux proches.

Le Devoir

Le CRTC demande
aux Canadiens leur avis
sur l'avenir de la télévision

LUANN LASALLE

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) demande aux Canadiens de se prononcer au sujet de l'avenir de la télévision, sur un site Web spécial mis en ligne par l'organisme fédéral de réglementation.

Le CRTC se penche sur diverses options pour déterminer la valeur des signaux de télévision, pomme de discorde entre les télédiffuseurs traditionnels et les câblodistributeurs. Les signaux et la programmation des télédiffuseurs sont actuellement repris gratuitement et sans compensation par les câblodistributeurs.

Les télédiffuseurs affirment que leur survie dépend de l'obtention de redevances. De leur côté, les câblodistributeurs préviennent que cela se traduirait par une hausse des tarifs pour les consommateurs.

Depuis quelques semaines, les deux parties font chacune valoir leur point de vue dans le cadre de campagnes publicitaires.

La vraie bataille a cependant

lieu depuis des années au niveau des autorités de réglementation et des responsables politiques, chaque camp affirmant avoir à cœur les intérêts des Canadiens.

Le CRTC demande donc aux consommateurs et représentants de s'exprimer sur l'industrie sur un site Web dont la mise en ligne a été annoncée hier.

«L'industrie de la télévision subit des changements comme jamais auparavant», a affirmé le directeur exécutif à la radiodiffusion du CRTC, Scott Hutton, dans une vidéo affichée sur le site Web spécial de l'organisme. «Le gouvernement du Canada a demandé au CRTC de rédiger un rapport sur l'incidence qu'une telle réalité pourrait avoir sur les consommateurs et l'industrie de la radiodiffusion», a ajouté M. Hutton.

Les audiences du CRTC doivent débuter la semaine prochaine à Gatineau, en Outaouais, et les Canadiens ont jusqu'au 20 décembre, inclusivement, pour se faire entendre sur television.ca.

La Presse canadienne

sera inhumé prochainement, après une cérémonie que son entourage garde secrète. — AFP

www.cinemaduparc.com
consultez notre site internet
LE MARDI
7,50\$ POUR TOUS!
Métro Place des arts
Auditorium 30 / 120
CINÉMA DU PARC
3675 Du Parc 514-281-1900
STATIONNEMENT 3 HEURES: 2,5

Chaude fête hivernale

Le Festival Montréal en lumière inaugure la série Caliente

FRÉDÉRIQUE DOYON

Chauds, chauds les spectacles du Festival Montréal en lumière (FML)! Le volet des Arts Financière Sun Life de la fête hivernale, qui aura lieu du 18 au 28 février 2010, inaugurerait hier une nouvelle série musicale Caliente, consacrée aux «rythmes chauds des pays sans neige», gonflant du coup le programme artistique de l'événement qui passe d'une trentaine à près de 100 spectacles.

Caliente va ni plus ni moins «révolutionner ce qu'était Montréal en lumière», selon le président fondateur de l'événement, Alain Simard, en conférence de presse hier. «Ça va devenir un peu une marque de commerce du festival que de présenter des spectacles chauds avec des rythmes qui seront cette année souvent lusophones puisque le Portugal est notre pays à l'honneur.»

Le fado aura donc la part belle du 11^e FML, d'ailleurs placé sous la présidence d'honneur de Mísia, qui incarne bien le renouveau de ce genre musical hors frontières. Elle livrera son plus récent album *Ruas* les 18 et 19 février à la Cinquième Salle de la Place des Arts (PdA). La nouvelle coqueluche Ana Moura, sacrée meilleure interprète de fado en 2007, se chargera de clore la fête du FML le 27 février à la Salle Pierre-Mercure. La veille, il ne faudra pas manquer le doublé spectaculaire de Virginia Rodrigues, étoile de la culture afro-brésilienne, et de l'Orquesta Buena Vista Social Club à la PdA.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Plusieurs grands noms participeront en février au 11^e Festival Montréal en lumière, dont Élisapie Isaac qui chantera à L'Astral les 23, 26 et 27 février 2010.

Mais Caliente propose aussi des artistes du Nord hantés par les rythmes du Sud, comme Caléxico qui renoue avec ses amours latines dans *Carried to Dust* (18 février à L'Astral) ou la comédienne-réalisatrice Agnès Jaoui qui donne dans le cubain, brésilien, portugais et argentin avec son Quintet Oficial (25-27 février à la PdA). De chez nous, les Paulo Ramos, Bia, Monica Freire feront leur Nuit brésilienne à l'occasion de la Nuit blanche (à L'Astral le 27 février).

Hors Caliente, le volet musi-

cal mise sur le retour de la jeune pianiste japonaise Hiromi qui a fait salle comble l'été dernier, sur la visite de l'Orchestre philharmonique de Rotterdam sous la gouverne de Yannick Nézet-Séguin et sur les entrées montréalaises d'Andrea Lindsay (18-19 février), d'Élisapie Isaac (23, 26 et 27 février) à L'Astral, des Trois Accords (25 février Métropolis). Yann Perreau, qui lançait *Un serpent sous les fleurs* à guichets fermés en octobre, remet ça au Métropolis le 20 février.

Pour le reste des arts de la scène, l'autre président d'honneur, Dominic Champagne, a annoncé la tenue de supplémentaires de son «odyssée visuelle et musicale» *Paradis Perdu*, conçue avec Jean Lemire, dans le cadre du FML (du 18 au 20 février à la PdA). La série Caliente compte aussi la venue de *Elementos* de la Lizt Alfonso Dance Cuba, fusion de ballet, de flamenco et de danses afro-cubaines (27 février à la PdA).

Le Devoir

SONDAGE

Twitter, de plus en plus connu,
mais peu utilisé au Québec

Twitter. Le mot a été plus utilisé en 2009 par les médias de langue anglaise qu'«Obama» ou «H1N1», indique une étude du Global Language Monitor. Un véritable phénomène qui n'épargne pas le Québec où cet outil est de plus en plus connu, mais encore peu utilisé, selon un sondage à paraître aujourd'hui.

FABIEN DEGLISE

De plus en plus connu, mais toujours très peu utilisé. Comme ailleurs sur la planète, le site de microclavardage Twitter poursuit sa rapide implantation au Québec: le nom de cet outil de réseautage social n'est désormais plus un mystère pour un grand nombre d'adeptes des technologies, ou pas. Mais, paradoxalement, une partie microscopique des internautes québécois ont une existence dans ce nouvel espace de communication, indique un récent sondage sur la notoriété et l'utilisation de Twitter au Québec.

En substance, près de 42 % de la population avoue désor-

mais en «avoir entendu parler», indique le coup de sonde lancé par téléphone par SOM pour le compte de Branchez-vous.com dans un bassin de 1004 adultes. C'était entre le 30 septembre et le 7 octobre dernier.

Avec une marge d'erreur de 3,9 %, 19 fois sur 20, les jeunes de 18 à 24 ans (60 %), les hommes (49 %) — plutôt que les femmes (36 %) —, mais aussi les universitaires (71 %) affirment être les plus sensibles au phénomène, selon ces données, consultées par *Le Devoir*, et dont l'intégralité va être dévoilée aujourd'hui par le site d'information.

Autre constat: le phénomène Twitter demeure encore très marginal au Québec où à peine

2 % des répondants disent «posséder» ou «avoir eu» un compte sur ce site qui permet l'échange rapide d'informations, et ce, dans un format contraignant de 140 caractères. Pas un de plus. Sans surprise, les 18-34 ans y sont les plus présents avec un taux de fréquentation variant de 4 à 7 %.

«Twitter est en train de changer notre façon de communiquer», a indiqué Patrick Pierra, grand patron de Branchez-vous.com qui a officiellement nommé hier cet outil de socialisation «technologie de l'année pour 2009». «La place que prend une technologie dans une société n'est pas uniquement liée à son utilisation et l'on peut s'attendre à ce que ce phénomène prenne encore plus de l'ampleur à l'avenir.»

Entreprise en phase ascendante, Twitter a d'ailleurs imposé sa présence avec force cette année dans les médias imprimés et numériques de langue anglaise, a indiqué hier The Global Language Monitor aux États-Unis. À preuve: selon

l'étude linguistique 2009 du groupe, Twitter a largement dépassé, par sa présence médiatique, les mots «Obama», «H1N1», «stimulus», «vampire» et «2.0» — pour Web 2.0, ce Web dit participatif — qui viennent compléter le groupe de tête des mots les plus utilisés.

Le phénomène numérique est évident. Il se confirme aussi alors que Biz Stone, le jeune créateur de cet espace, lancé il y a trois ans à peine, cherche désormais à monétiser sa création numérique et sociale. Au-delà d'une entrée envisagée en Bourse, l'entrepreneur songe en effet à introduire de la publicité, des comptes payants, mais aussi à mettre en place des partenariats avec des moteurs de recherche, a-t-il indiqué la semaine dernière lors d'un colloque tenu à Tel-Aviv, en Israël. Et ce, pour faire passer son entreprise de 83 employés de la notoriété à la rentabilité.

Le Devoir

Théâtre à lire

Photo: Paul Cormier

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
et le CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (CEAD)
vous invitent à assister à la soirée-spectacle

En compagnie de Daniel Danis

Le dramaturge **Daniel Danis** dépeint son travail de création avec des comédiens livrant des extraits de ses pièces.

Distribution : **Marie-Thérèse Fortin**
et **Paul Savoie**
Mise en scène : **Philippe Lambert**

à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque
le mercredi 2 décembre à 19 h 30

Entrée libre

GRANDE BIBLIOTHÈQUE
475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
M2G 1A9
514 873-1100 ou 1 800 363-9028
www.banq.qc.ca

CEAD

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

EN BREF

France: décès de
Jacques Baratier

Paris — Le réalisateur français Jacques Baratier, auteur de 28 films, dont *Goha* qui a révélé l'acteur Omar Sharif et remporté le Prix international du Festival de Cannes en 1958, est décédé vendredi à l'âge de 91 ans, a annoncé hier sa famille. Il